

Témoins de deux implantations du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à la confluence Oise-Esches : les sites de Champagne-sur-Oise "Le Grand Marais" (Val-d'Oise) et de Chambly "La Fosse aux Moines" (Oise)

In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1999. pp. 29-61.

Résumé

La construction de l'autoroute A16 a permis de mettre en évidence deux occupations du Néolithique ancien. Les caractéristiques du mobilier archéologique, et particulièrement celles de l'industrie lithique, permettent de proposer une contemporanéité de ces deux occupations et de les attribuer à la phase finale du groupe de Villeneuve-Saint-Germain.

Abstract

Building work on the A 16 motorway has revealed two early neolithic sites. The characteristics of the finds and particularly those of lithic items suggest that the two sites belong to the same period in the final phase of the Villeneuve-Saint-Germain group.

Citer ce document / Cite this document :

Bostyn Françoise, Durand Jean Claude. Témoins de deux implantations du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à la confluence Oise-Esches : les sites de Champagne-sur-Oise "Le Grand Marais" (Val-d'Oise) et de Chambly "La Fosse aux Moines" (Oise). In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1999. pp. 29-61.

doi : 10.3406/pica.1999.2205

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_0752-5656_1999_num_1_1_2205

TÉMOINS DE DEUX IMPLANTATIONS DU GROUPE DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN À LA CONFLUENCE OISE-ESCHES : LES SITES DE CHAMPAGNE-SUR-OISE "LE GRAND MARAIS" (VAL- D'OISE) ET DE CHAMBLY "LA FOSSE AUX MOINES" (OISE)

Françoise BOSTYN * et Jean-Claude DURAND **

Résumé

La construction de l'autoroute A16 a permis de mettre en évidence deux occupations du Néolithique ancien. Les caractéristiques du mobilier archéologique, et particulièrement celles de l'industrie lithique, permettent de proposer une contemporanéité de ces deux occupations et de les attribuer à la phase finale du groupe de Villeneuve-Saint-Germain.

Abstract

Building work on the A 16 motorway has revealed two early neolithic sites. The characteristics of the finds and particularly those of lithic items suggest that the two sites belong to the same period in the final phase of the Villeneuve-Saint-Germain group.

INTRODUCTION

La basse vallée de l'Oise est restée longtemps en dehors des grands programmes de sauvetage comme ceux de la vallée de l'Aisne ou de la moyenne vallée de l'Oise alors que les destructions, liées en particulier aux carrières, étaient particulièrement étendues. La fouille en 1989 du site RRBP de Chambly "Le Clos de la Rivière" (BOUCNEAU *et alii*, 1996) a montré cependant les potentialités importantes d'un secteur comme celui de la confluence de l'Oise et l'Esches. La construction de l'Autoroute A 16 offrait une nouvelle opportunité d'explorer cette micro-aire puisque le tracé définitif, après avoir franchi l'Oise à un peu moins de 2 km de la confluence, remontait sur plusieurs kilomètres la vallée de l'Esches (fig. 1).

Les phases successives d'évaluations et de fouilles réalisées dans le cadre du projet A 16 ont donc permis de mettre en évidence dans ce secteur deux occupations restreintes du groupe de Villeneuve-Saint-Germain, l'une à Champagne-sur-Oise "Le Grand Marais" (Val d'Oise) qui se caractérise par la présence de deux fosses dont une seule a livré du matériel archéologique représentatif et datable (DURAND, KRIER 1993) et peut-être de quelques sépultures, l'autre à Chambly "La Fosse aux Moines" dans l'Oise (LORQUET 1992) où deux fosses peuvent être aisément rattachées à ce groupe culturel.

Localisé à 35 kilomètres au nord-ouest de Paris, le premier site se trouve dans la plaine alluviale de l'Oise, sur la rive droite, juste en aval de la confluence avec l'Esches (fig. 1, n° 4). À cet endroit, la vallée est large et était parcourue par plusieurs bras de la rivière maintenant comblés. C'est à proximité de l'un de ces chenaux que les Néolithiques se sont implantés. À environ 4,5 km au nord, le second site est localisé en rive droite de la petite vallée secondaire de l'Esches, beaucoup plus étroite (fig. 1, n° 1). Le choix s'est porté ici sur un espace présentant un léger dénivelé régulier jusqu'à la rivière.

L'Oise coule dans cette région selon un axe nord-est/sud-ouest. Au nord-ouest, une série de petits affluents (le Sausseron, l'Esches, le Thérain, la Grande Brèche), découpe le plateau en régions naturelles, dont le Vexin oriental au sud de l'Esches et le pays de Thelle, entre l'Esches et le Thérain. Au sud-est, la petite vallée de la Nonette sépare le Valois occidental au nord, du Parisis septentrional au sud. Ces plateaux ne sont pas très élevés, le

* AFAN antenne Nord-Picardie, ERA 28 du CNRS
36 allée Thalès
F - 59 650 VILLENEUVE-d'ASCQ

** AFAN Ile-de-France
7 rue de Madrid
F - 75 008 PARIS

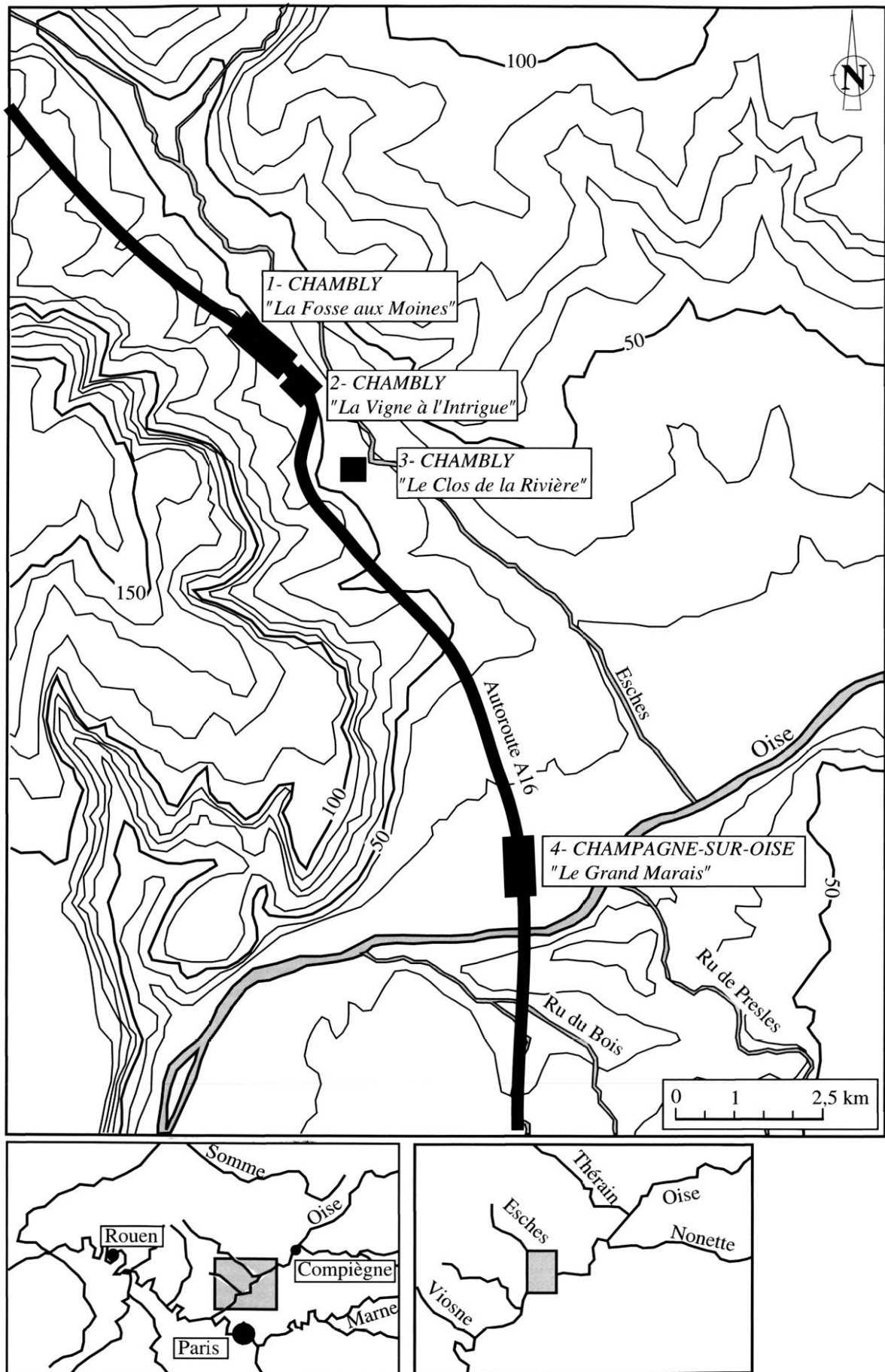


Fig. 1 : Localisation des sites ; 1- Chamblly "la Fosse aux Moines" ; 2- Chamblly "la vigne à l'intrigue" ; 3- Chamblly " le Clos de la Rivière" ; 4- Champagne-sur-Oise "le Grand Marais".

point culminant, sur le plateau de Thelle, est à 200 m. Leur altitude moyenne diminue cependant régulièrement depuis le nord vers le sud; les vallées ne sont pas très encaissées mais les versants sont souvent dissymétriques. C'est le cas de la vallée de l'Esches dont le versant sud est plus abrupt que celui du nord. D'un point de vue géologique, la caractéristique du pays de Thelle réside dans le fait qu'il est constitué par l'axe anticlinal du Bray, orienté nord-ouest/sud-est. Cet accident, qui remonte au Crétacé supérieur, a permis de faire apparaître le substrat secondaire, dégagé de sa couverture tertiaire peu épaisse dans cette partie; par contre, vers le sud-est, ces affleurements n'existent plus et sont recouverts par les formations tertiaires.

LE SITE DE CHAMPAGNE-SUR-OISE

PRÉSENTATION DU SITE

Le site de Champagne-sur-Oise a fait l'objet d'une intervention archéologique en raison de l'implantation d'ouvrages d'art pour le franchissement, par l'autoroute A 16, de l'Oise et de la voie ferrée Le Tréport-Paris. Des tranchées de diagnostic ont été réalisées en 1990 et 1991 par la Coordination Archéologique A16 (SUMERA, 1991), ainsi que par le Service départemental du Val d'Oise (SUMERA, FLOTTÉ 1991). À l'issue de cette opération, une fouille avec décapage sur environ 1,5 hectare, a été entreprise en 1993 (DURAND, KRIER 1993).

Cette intervention s'inscrit dans une étude géomorphologique plus large du fond de vallée de l'Oise (dans le département du Val-d'Oise) menée par Vincent Krier pour le SDAVO. La plaine d'inondation de l'Oise est coupée au nord par un chenal secondaire de débordement. L'analyse micro-topographique (fig. 2) montre que ce dernier se subdivise en deux bras au niveau même de l'emprise de l'Autoroute A16, laissant entre eux une butte de sables et graviers assez bien marquée dans le paysage et sur laquelle une motte féodale a été identifiée.

L'axe nord du chenal s'écoule vers le nord-ouest. Il est sensiblement parallèle à celui de l'Oise. Il est plus profond en extrémité ouest et la berge nord remonte en pente douce alors que le côté sud est plus abrupt. La largeur de ce bras est de 40 m environ, avec dans la partie la plus profonde une épaisseur de plus de 2 m sous les labours. La partie sommitale est comblée d'un limon brun renfermant quelques tessons de « flammulées » et 4 fers à cheval. Le tout est peut-être à mettre en relation avec la proximité de la motte féodale.

L'axe sud, éloigné d'une quarantaine de mètres du premier, s'écoule vers le sud/sud-ouest. Le fond est inégal et présente de petites buttes entre lesquelles l'eau circule. Large d'une soixantaine de mètres,

pour une profondeur de 2 m sous les labours, il conserve la trace d'un horizon humifère sur lequel s'est développé un marais.

Ce contexte particulier a nécessité des phases d'interventions différentes impliquant la séparation du site en trois secteurs (fig. 2) :

- La zone I, correspondant à l'emplacement du chenal sud;
- La zone II, est située au sud de ce premier bras;
- La zone III, correspondant au chenal septentrional et à la berge nord de celui-ci.

Ces trois zones se trouvent dans un secteur de crues décennales à séculaires, ce qui, en dehors du fait qu'il a été nécessaire de prévoir un système de pompage pour rabattre la nappe phréatique, n'est pas sans conséquence sur les modalités de l'occupation humaine de ce secteur.

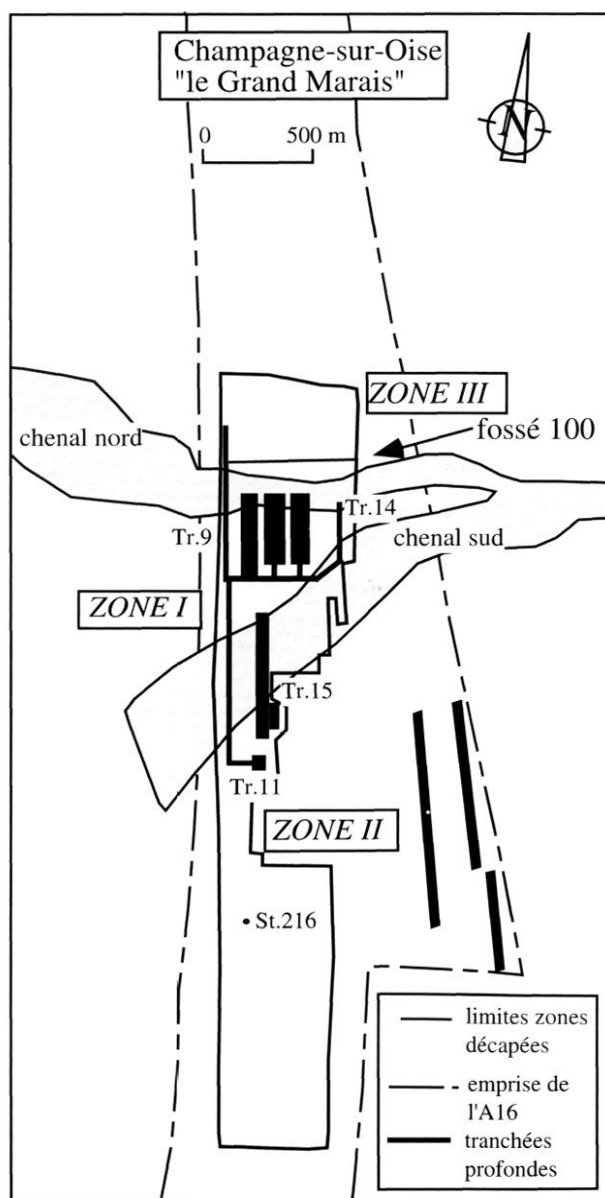


Fig. 2 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Localisation des zones décapées et des deux bras du chenal de l'Oise.

Les zones I et II

Les zones I et II correspondent à une zone basse humide, probablement gorgée d'eau, mais non inondée. Quelques rares structures, comme l'amas de silex 216, ont été mises au jour sur les zones I et II; elles se trouvent dans une couche de limon brun foncé (couche 17) interprétée comme un sol de surface exondée (DURAND, KRIER 1993). Cependant, l'anthropisation est perceptible principalement au travers de traces d'essartage et de chablis et de fragments de poteaux en bois enfoncés verticalement qui attestent d'aménagements pour franchir cette zone. Les bois (au nombre de 7), proviennent de la tranchée 15 du chenal méridional et ont été trouvés lors de la réalisation de sondages profonds à la pelle mécanique.

Les études préliminaires réalisées par V. Bernard (Dendrochronologie) et A. Dietrich (Xylologie) indiquent que le chêne utilisé vient d'un même biotope. Il s'agit d'un milieu forestier fermé avec des carences en eau et/ou en lumière. Les bois ont été enfoncés en force, par frappe. Ils ne sont ni équarris, ni appointés mais enfoncés la cime vers le bas, évitant la montée de la sève et de l'eau et ralentissant ainsi leur pourrissement. Les référentiels dendrochronologiques actuels ne permettent pas de dater ces bois.

Le mobilier céramique

La céramique provenant des zones I et II a été

ramassée au cours du décapage. Un tri préliminaire réalisé à partir de l'aspect de la pâte a permis d'isoler une trentaine d'individus. Cette céramique présente une certaine homogénéité. La pâte est le plus souvent noire à la cassure avec une couverte externe rouge-orangée et un aspect interne noir, ayant conservé quelques fois la présence d'un caramel alimentaire. Cette céramique est fortement dégraissée à la coquille de rivière mais également à l'os et à la chamotte. L'état fragmentaire des tessons et l'érosion importante ne permettent pas d'en faire une étude typologique, ni d'en obtenir des critères précis de datation. Cependant la présence d'un cordon d'applique (fig. 3, n° 1) et d'un décor interne à la cordelette (fig. 3, n° 2) tend à les rattacher à la phase de transition peu encore étudiée dans notre région, de la fin du Néolithique ou du début de l'Âge du Bronze.

Le mobilier lithique

Les pièces lithiques sont comme la céramique le plus souvent dispersées sur l'ensemble de la plaine. Il faut noter la faiblesse numérique (135 pièces) et pondérale (2220 g) du matériel lithique disponible dans ce secteur. La matière première est toujours du silex secondaire, dont les cortex polis témoignent d'un ramassage effectué très certainement en position dérivée dans les formations alluviales.

Une concentration de pièces a retenu l'attention des fouilleurs. Il s'agit d'un amas de silex localisé dans la partie nord-ouest de la zone II.

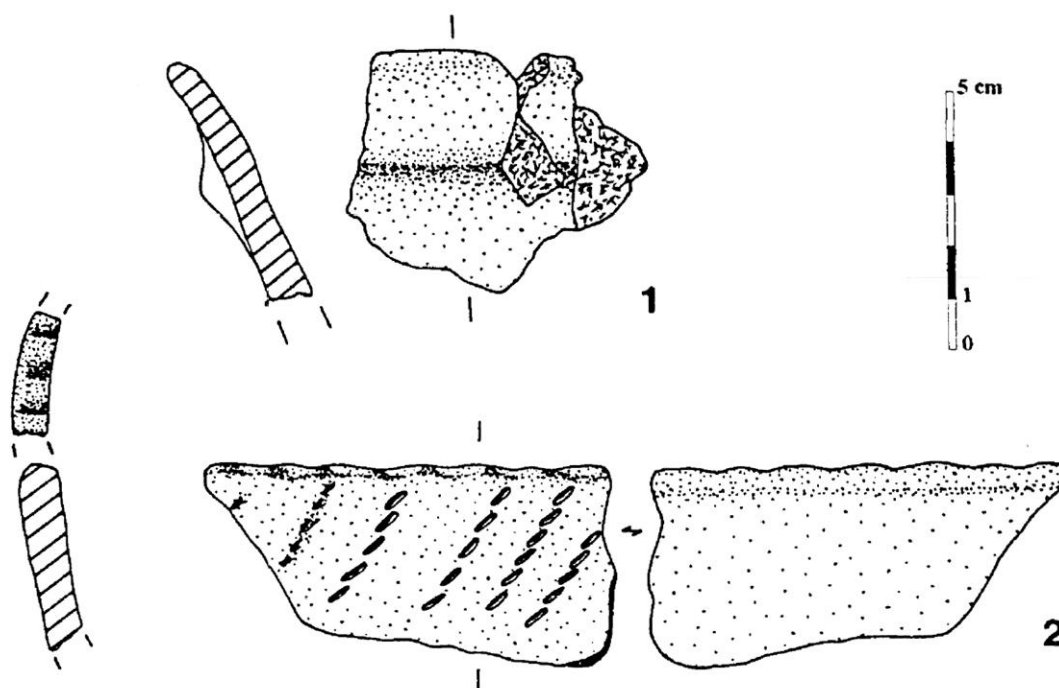


Fig. 3 : Champagne-sur-Oise (val-d'Oise). Céramique provenant de la zone II (dessin J.-P. Roussel).

L'amas de silex (st. 216)

Une distinction à la fouille a été faite entre deux niveaux (DURAND, KRIER 1993) mais il est probable, compte tenu des altitudes semblables qui sont données pour ces deux niveaux, que les pièces appartiennent à une même couche. Ceci serait corroboré par l'exclusion très nette qui existe entre les deux secteurs concernés par les deux niveaux (le deuxième venant combler un vide d'un quart de m² dans le premier relevé).

Cette structure comporte 83 pièces (esquilles non décomptées) soit un poids de 545 g qui se répartissent principalement entre des éclats et des outils sur éclat (fig. 4). La caractéristique du débitage réside dans la petitesse des éclats puisque seules deux pièces ont une longueur supérieure à 35 mm, les autres étant comprises entre 20 et 35 mm. L'analyse des pièces semble indiquer le débitage de trois blocs différents : un bloc de silex gris présentant un cortex blanchâtre, épais mais usé en surface, un bloc de silex comportant des zones plus grenues qui prennent une patine d'une couleur différente et donnent un aspect bicolore au silex. Le cortex est totalement poli et présente également des surfaces de fractures anciennes polies. Le dernier bloc est de couleur noire avec des points gris-blanc et un cortex grisâtre usé.

La caractéristique majeure de cette série réside dans la forte proportion d'outils puisqu'ils représentent près de 40 % des pièces. L'autre originalité vient du fait que cet ensemble d'outil est constitué exclusivement de grattoirs. Ces outils sont assez petits mais on note une nette préférence pour les éclats les plus grands qui sont beaucoup plus nombreux dans la série d'outils (fig. 5, n° 1 à 4). La majorité des pièces a cependant une longueur comprise entre 20 et 30 mm ce qui est en concordance avec les observations faites sur les éclats. La retouche est toujours soignée, régulièrement convexe, souvent semi-circulaire, envahissante et oblique parfois même rasante. Certains, très petits et circulaires, peuvent être classés dans la catégorie des grattoirs unguiformes (fig. 5, n° 5 à 9).

Aucune organisation n'est perceptible dans la répartition des pièces et les grattoirs sont dispersés de façon assez régulière sur l'ensemble de la surface.

La spécialisation de cette structure est évidente et doit sans doute être mise en relation avec les activités de défrichement révélées par la fouille. Il est probable que les grattoirs ont été utilisés dans le but de fabriquer ou d'entretenir les outils nécessaires à ce type d'activité. Mais ici seule une analyse tracéologique pourrait répondre à cette interrogation.

CATÉGORIE	str.	216 S	% par catégorie
percuter			0,0
blocs			0,0
débris		5	0,9
brûlés		5	0,9
nucléus			0,0
éclat, esquille		260	47,7
outil/éclat		265	48,6
EPNL			0,0
nucl. lame			0,0
lame		10	1,8
outil/lame			0,0
Total		545	100 A

CATÉGORIE	str.	216 S	% par catégorie
percuter			0,0
blocs			0,0
débris		1	1,2
brûlés		1	1,2
nucléus			0,0
éclat		46	55,4
outil/éclat		33	39,8
EPNL			0,0
nucl. lam			0,0
lame		2	2,4
outil/lame			0,0
Total		83	100 B

S : Silex secondaire

Fig. 4 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Décompte du matériel lithique provenant de l'amas 216; A - en poids; B - en individus.

Compte tenu des observations faites sur les pièces récoltées, il apparaît clairement que nous sommes en présence ici d'une petite partie d'un atelier de taille et de façonnage puisqu'une large part du débitage manque mais les esquilles de débitage ou de retouche sont présentes. Deux explications peuvent être avancées qui relèvent de deux processus totalement différents : soit les opérations de débitage, restreintes, ont été faites en fonction de l'activité réalisée sur cette zone (qui n'est pas une zone d'habitat) et le prélèvement opéré par les hommes a été très important, ce qui indiquerait une gestion du débitage très structurée, soit une phase d'érosion postérieure à l'occupation a entraîné une partie du matériel. La faible activité du bras sud mise en évidence par les études paléo-environnementales (DURAND, KRIER 1993) ainsi que le fait que ce

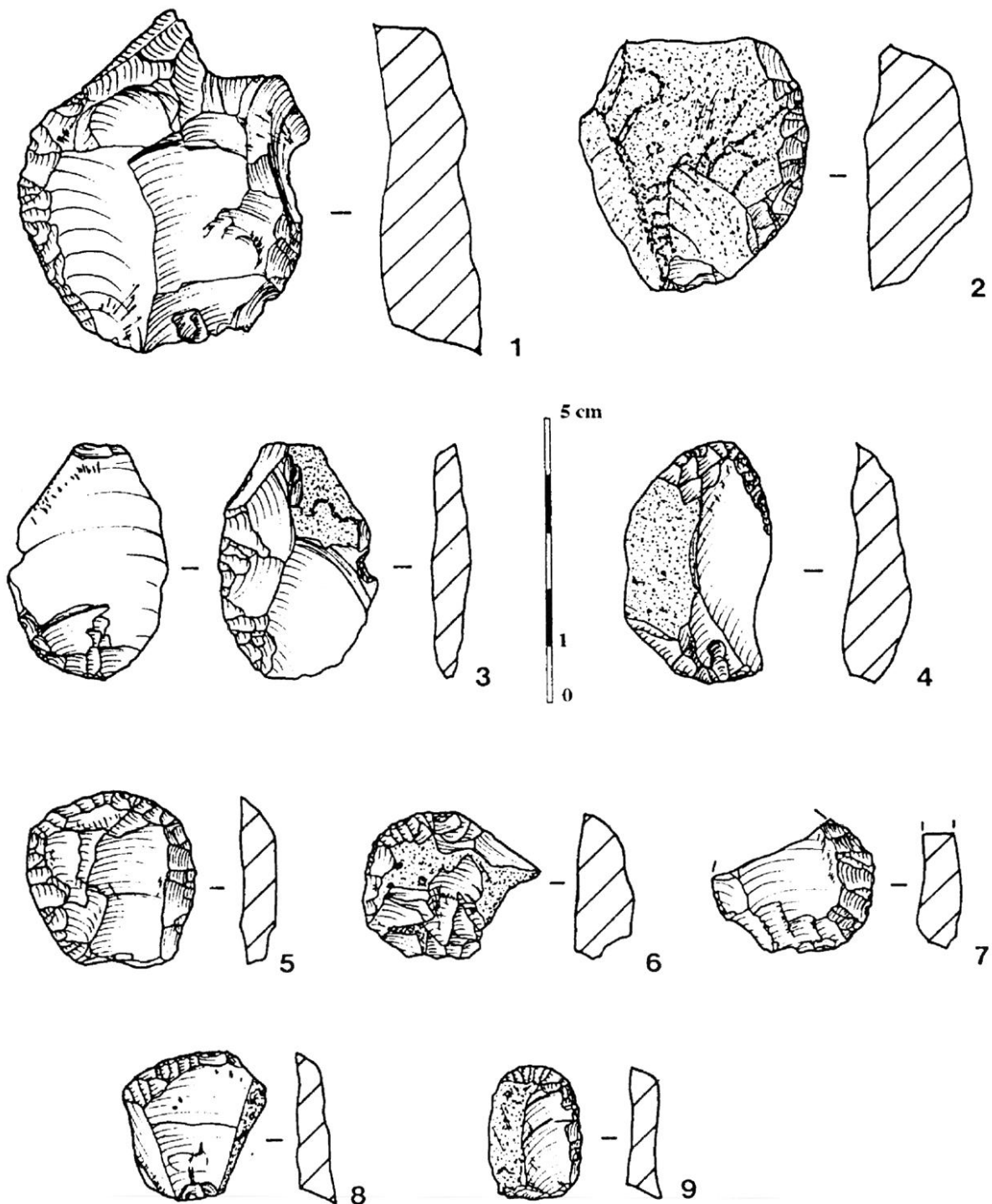


Fig. 5 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Grattoirs provenant de l'amas 216.

secteur soit plus humide pourraient nous faire abandonner la seconde explication au profit de la première.

En tout état de cause, nous sommes ici en présence de traces d'activités spécialisées que l'analyse d'autres éléments lithiques trouvés dans ce secteur vient conforter.

Les autres structures de la zone II

Des structures constituées de plaques d'argile rubéfiée ou de concentrations charbonneuses ont été mises au jour sur le site. Seule une partie de ces

structures fouillées à proximité de l'amas (15 au total) a livré du matériel lithique (st. 213, 215, 217, 219, 220, 221, 228, 231, 234, 235, 240, 241, 242, 245, 265 et F. 200). La première observation que nous pouvons faire est qu'elles sont largement groupées autour de l'amas puisque 10 sur les 15 sont localisées dans un rayon de 10 m et qu'elles regroupent 85 % du matériel lithique. Par ailleurs, les silex ramassés à proximité des structures sont également concentrés dans ce secteur.

L'analyse du matériel lithique permet également d'aboutir à un rapprochement de ces séries à celle de l'amas. En effet, le silex est identique, les dimen-

sions des éclats sont petites et les outils sont presque exclusivement des grattoirs.

La zone III

Elle est constituée essentiellement du chenal nord et de la rive septentrionale de celui-ci (fig. 2). Le bras nord est considéré d'après les études géomorphologiques, comme étant plus actif, plus profond et plus étroit que le bras sud. C'est sur la berge septentrionale de ce bras nord qu'a été mise au jour la majorité des structures. Elles peuvent être à caractère domestique (trou de poteau, fosse, fossé), ou funéraire (huit inhumations). Comme dans les zones précédentes, des vestiges de poteaux en bois ont également été trouvés dans ce secteur.

Lors de la fouille manuelle du chenal nord, 10 fragments de bois ont été étudiés. Ils présentent pour la plupart les mêmes caractéristiques que les bois de la tranchée 15, mais trois d'entre eux ont fait l'objet de datations ¹⁴C. Elles indiquent la fin de la période néolithique :

- en TR 10, Ly-6894 : 4340 ± 40 BP (de -3071 à -2890 av. J.-C.) ;
- en TR 12, Ly-6895 : 4065 ± 40 BP (de -2846 à -2482 av. J.-C.) ;
- en TR 13, Ly-6892 : 4330 ± 45 BP (de -3073 à -2883 av. J.-C.).

Une quatrième datation a été réalisée sur des bois flottés présents dans le comblement du chenal nord. Elle indique une date plus récente :

- en TR 09, Ly-6893 : 3620 ± 45 BP (de -2112 à -1824 av. J.-C.).

Cette différence était déjà visible par l'étude xylologique. En effet, ce bois provient d'un milieu beaucoup plus ouvert, plus anthropisé, avec des croisances rapides.

Ces datations constituent un référentiel important pour cette partie de la vallée de l'Oise. Elles sont à mettre en relation avec les sites alluviaux de la même période mis au jour dans la plaine d'inondation de la Seine sur la commune de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), dans le cadre des travaux autoroutiers de la A 86 (DURAND *et alii*, 1997).

Les observations faites dans les différents secteurs, au nord et au sud des anciens chenaux de l'Oise indiquent donc que l'anthropisation de cette zone n'est réellement sensible qu'à partir du Néolithique final et se caractérise à la fois par des aménagements des bras du chenal et par des défrichements intensifs des bords de berge. Plus anciennement, la fréquentation de ce secteur devait donc être plus sporadique ainsi que le laisse supposer la faible densité des structures archéologiques.

En effet, l'étude des structures de la zone III témoigne de différentes phases d'occupation, allant du Néolithique ancien jusqu'à l'époque gallo-romaine (fig. 6), qui sont très inégalement représentées. Des fossés de parcelle (F 100 et F 400) peuvent être rattachés à la période gallo-romaine, alors qu'une occupation de l'Âge du Fer semble être attestée par la présence de quelques trous de poteaux, de fosses et de cinq sépultures (2, 3, 4, 5 et 9) dont l'attribution chronologique reste liée à la présence de fragments de fibules en fer pour deux d'entre elles. Les structures du Néolithique ancien se résument à deux fosses auxquelles ont été associées trois sépultures.

L'OCCUPATION NÉOLITHIQUE ANCIEN

Les structures

Seule la fosse 18 est directement datable du Villeneuve-Saint-Germain par le mobilier archéologique qu'elle contient. La fosse 19 lui a été associée après étude du mobilier qui est strictement comparable bien qu'indigent. Les trois sépultures (1, 7 et 8), en l'absence de tout mobilier funéraire caractéristique, ont été rattachées à cet horizon chronologique du fait principalement de la position des corps. En effet, dans les cinq autres sépultures, les corps ont été déposés allongés sur le dos, sans orientation stricte ; de plus deux d'entre elles ont livré des fragments de fibules en fer. Néanmoins, seule la réalisation de datations ¹⁴C permettrait de confirmer cette association.

Les sépultures

Il s'agit de trois inhumations (fig. 7) en position fléchie (un homme, une femme et un enfant de 5 à 7 ans). Seule la sépulture 1 a livré du mobilier d'accompagnement composé de six éclats en silex, regroupés à la hauteur de l'humérus droit et pouvant être, à l'origine, dans un contenant en matière périssable aujourd'hui disparu.

Les fosses des sépultures 1 et 7 se présentent sous la forme d'un ovale orienté nord-ouest/sud-est pour la première, et nord-est/sud-ouest pour la seconde. Les limites du creusement des sépultures n'ont pas pu être relevées. Les contours des fosses sont peu visibles et les profondeurs sont mal conservées.

Les trois squelettes ont tous des orientations différentes. En effet, le crâne de la sépulture 1 est positionné au nord-ouest, la face orientée vers le sud-ouest, celui de la sépulture 7, au nord-est, et celui de la sépulture 8 au sud-est avec la face qui regarde vers le sud-est. H. Guy, qui a réalisé l'observation sur le terrain et l'étude en laboratoire, a consta-

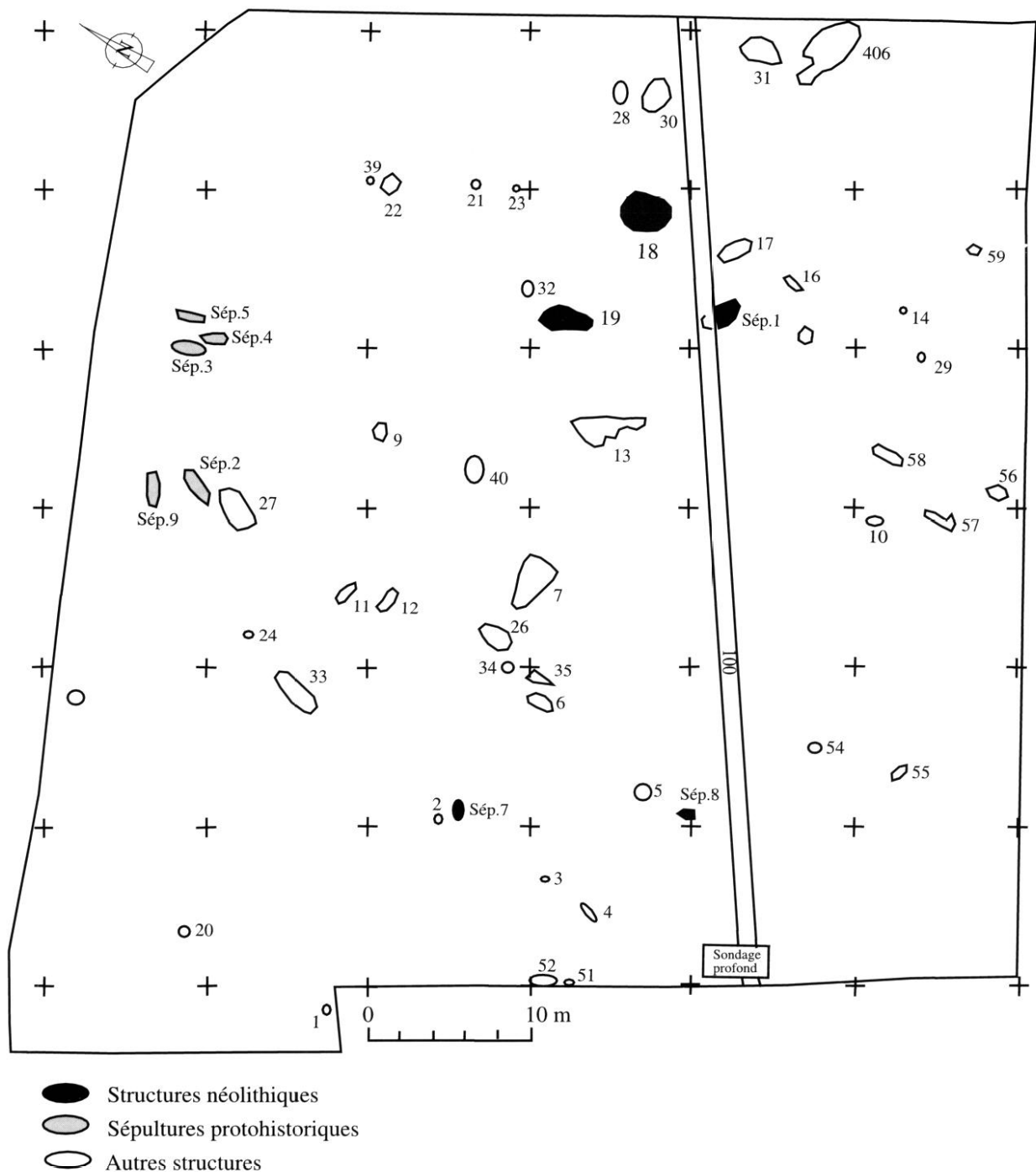


Fig. 6 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Plan des structures de la zone III.

té que les sépultures 7 et 8 étaient des sépultures primaires, en pleine terre, avec un colmatage progressif des volumes libérés par la lyse des parties molles. Le mauvais état de conservation de la sépulture 1 n'a pas permis le même type d'observations.

Les fosses

La fosse 18 est à peu près circulaire, a un diamètre de 2,50 m et une profondeur moyenne conservée de 0,45 m (fig. 8). Les bords sont abrupts, le fond est relativement plat avec une petite dépression en cuvette de 0,80 m de diamètre et 0,15 m de profon-

deur, dans la partie nord-est de la structure. Le comblement principal est constitué d'un limon gris très charbonneux et cendré. Le tout est recouvert d'un limon brun très oxydé. Le comblement supérieur de cette structure renferme l'essentiel du mobilier archéologique (céramique, lithique, de la faune très mal conservée ainsi qu'un fragment d'outil en os et un polissoir en grès).

La fosse 19 a une forme allongée de 3,30 m de longueur pour 2,15 m de largeur (fig. 8). La profondeur conservée dans la partie centrale est de plus de 1 m. Le profil de cette fosse est en V avec le bord nord plus abrupt que le sud. Le comblement prin-

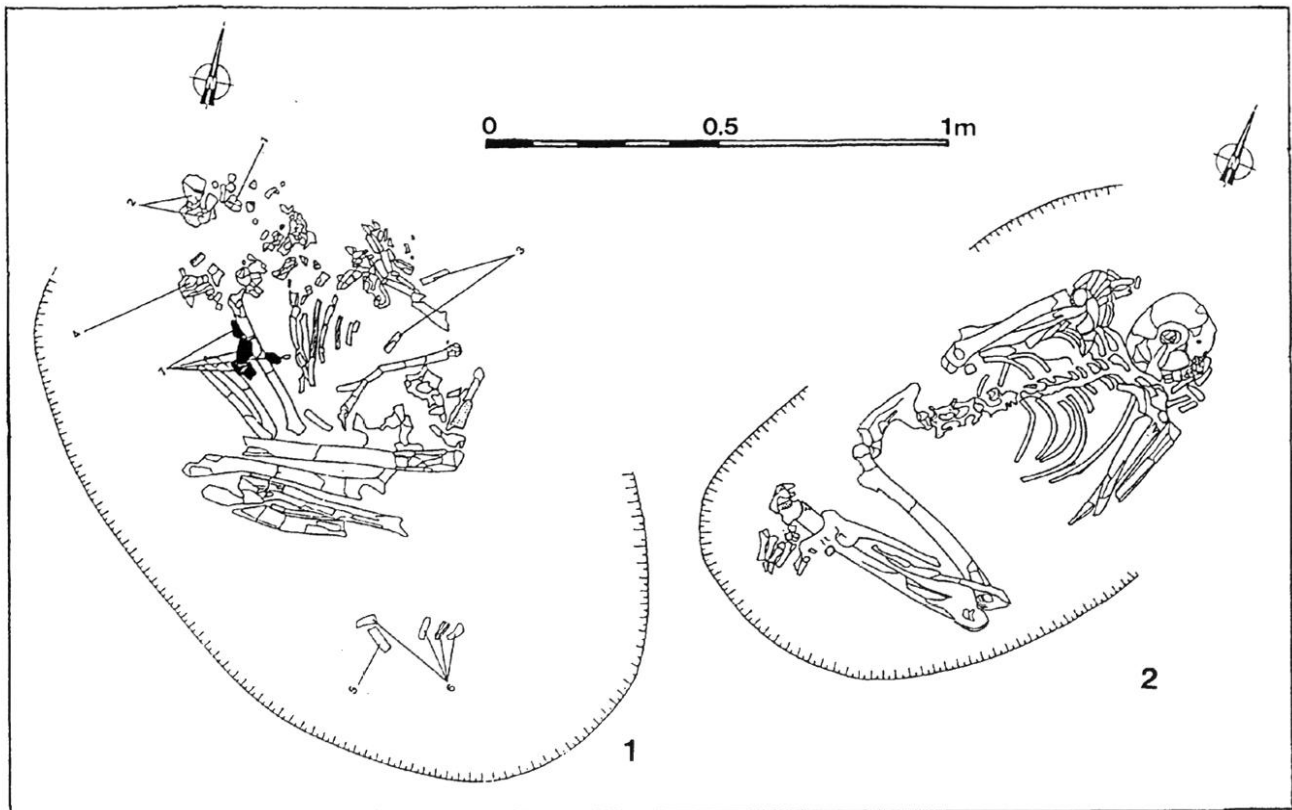


Fig. 7 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Relevé des sépultures ; 1- sépulture 1 ; 2- sépulture 7 (la sépulture 8, celle de l'enfant, n'est pas figurée car trop mal conservée).

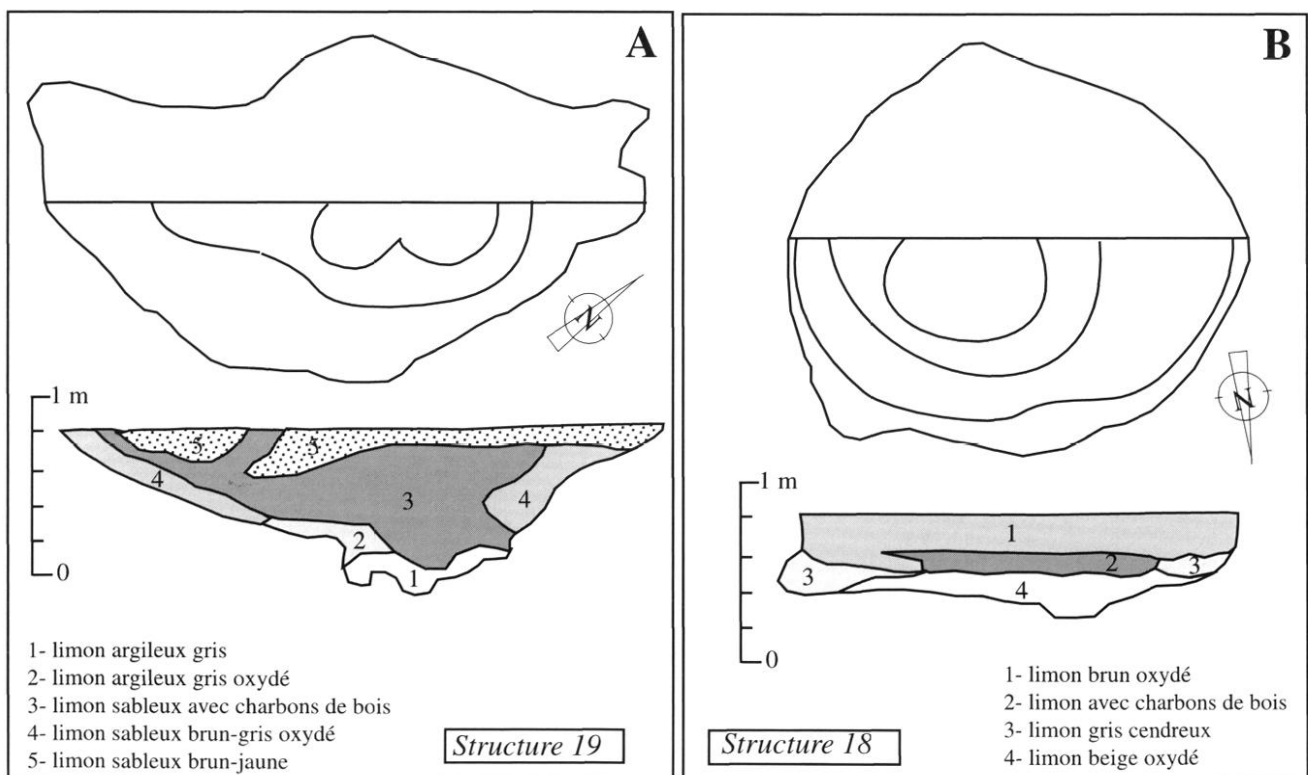


Fig. 8 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Plans et coupes des fosses 18 et 19.

cipal est constitué d'un limon sableux oxydé renfermant du charbon de bois. De petites couches lenticulaires présentes sur les parois semblent indi-

quer que la fosse est restée ouverte suffisamment longtemps pour que se constituent des dépôts de boue, avant le comblement général de la structure.

Le mobilier archéologique

L'essentiel du mobilier archéologique présenté ici provient de la fosse 18, mais pour éviter des redondances, le matériel sera présenté globalement.

Le matériel céramique

La fosse 18 a livré un ensemble céramique d'une soixantaine de tessons, parmi lesquels au moins quatre individus (sans forme complète) peuvent être discernés. La fosse 19, par contre, n'a livré que cinq tessons à pâte noire, fine et un tesson à pâte orangée et dégraissant sableux ne correspondant à aucune forme archéologique.

Les individus céramiques semblent appartenir à des catégories typologiques différentes. Deux fragments se rapportent à un vase de forme hémisphérique au bord légèrement rentrant, avec une lèvre légèrement éversée (fig. 9, n° 2). La pâte est fine, orange avec un dégraissant calcaire peu visible. Une perforation de 7 mm est présente à 1,8 cm sous le bord et est probablement un trou de réparation. L'aspect trop fragmentaire ne permet pas de préciser le diamètre. Seize tessons peuvent être attribués à un vase à bord droit (fig. 9, n° 1). La pâte est grise et le dégraissant est à base d'os et de coquilles de rivière. L'aspect externe est orangé, l'aspect interne est brun. Le fond est manquant. Un fragment d'anse (fig. 9, n° 4), de même nature de pâte appartient peut-être à ce vase. Ce vase porte un décor de boutons rapportés sur le bord nettement saillants et

régulièrement espacés de 2 cm. Une légère dépression est visible et part en oblique à partir du bord. Il n'est pas possible de suivre ce négatif très loin en raison du mauvais état de conservation de la surface de la céramique, mais il est probable qu'il s'agit ici de l'empreinte d'un cordon rapporté. Un bord à pâte fine orangée portant un décor constitué d'un bouton rapporté appartenait probablement à un petit vase hémisphérique (fig. 9, n° 3).

Les autres individus céramiques ne présentent pas d'éléments caractéristiques. Il s'agit d'un vase à pâte fine, noire, avec un dégraissant coquillier et de chamotte (16 tessons) présentant un intérieur et un extérieur bien lissés, d'un vase à pâte assez fine grise comportant un dégraissant de même nature que la céramique précédente (18 tessons) mais d'aspect extérieur brun-orangé et d'un ensemble de tessons à pâte noire et au dégraissant sableux. L'aspect est orange à l'intérieur et est lissé, alors que la partie externe, laissée brute, a un aspect grisâtre.

L'absence de décor imprimé (impressions au peigne ou incisions) semble devoir être expliquée par l'altération importante des surfaces des céramiques. Cette altération ne permet pas non plus d'estimer le degré de finition des surfaces.

Le mobilier lithique

L'industrie lithique de la fosse 18 comporte 103 pièces soit un poids de 1720 g (fig. 10) alors que la fosse 19 n'a livré que 6 artefacts soit un poids de

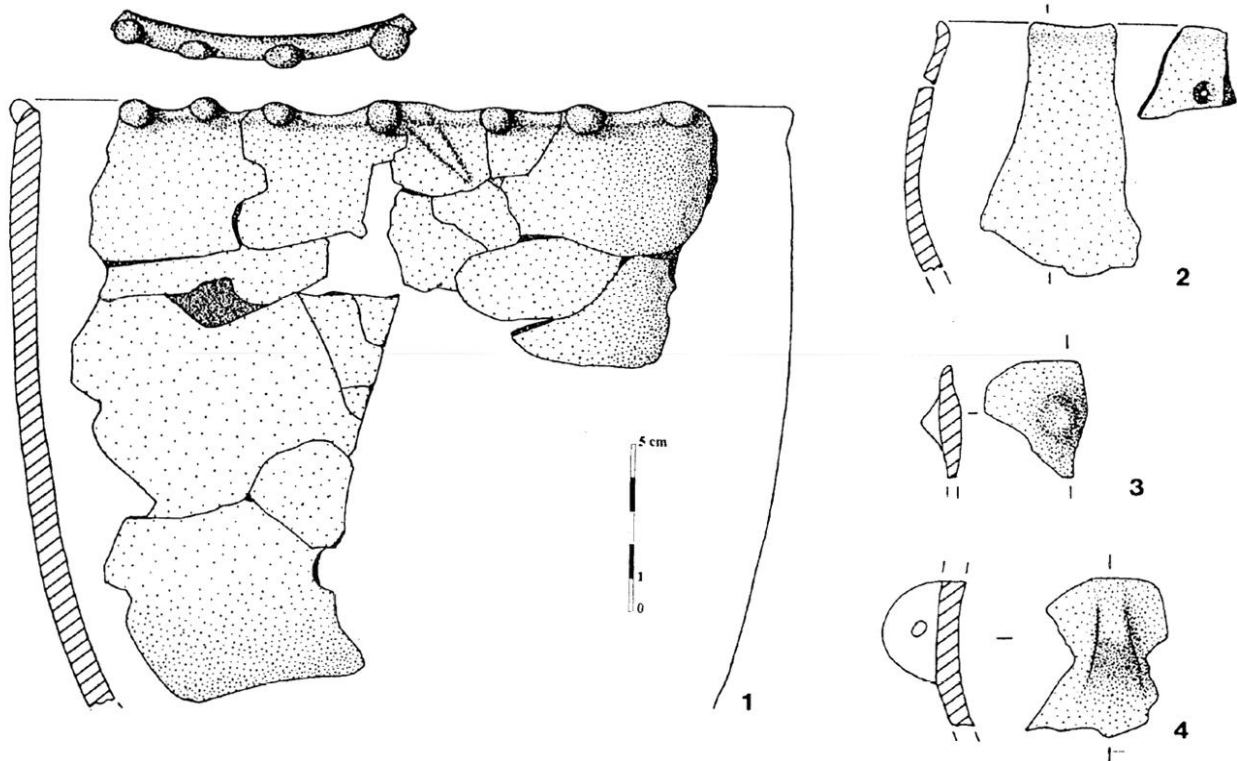


Fig. 9 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). St. 18. Matériel céramique (dessin J.-P. Roussel).

CATÉGORIE	str. 18		total général	% par catégorie
	T	S		
percuteur		5	5	0,3
blocs			0	0
débris	20		20	1,2
brûlés		25	25	1,5
nucléus	150	240	390	22,6
éclat	105	585	690	40,1
outil/éclat	65	465	530	30,8
EPNL			0	0
nucl. lame			0	0
lame	10	10	20	1,2
outil/lame	10	30	40	2,3
tot. / mat.	360	1360	1720	100
Total			1720	
% par st.	20,9	79,1	100	A

CATÉGORIE	str. 18		total général	% par catégorie
	T	S		
percuteur		1	1	1
blocs			0	0
débris	1		1	1
brûlés		6	6	5,8
nucléus	1	2	3	2,9
éclat	3	66	69	67
outil/éclat	3	10	13	12,6
EPNL			0	0
nucl. lam			0	0
lame	2	2	4	3,9
outil/lame	2	4	6	5,8
tot./mat.	12	91	103	100
Total			103	
% par mat.	11,6	88,4	100	B

T : Tertiaire ; S : Secondaire

Fig. 10 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). St. 18. Décompte du matériel lithique ; A - en poids ; B - en individus.

40 g. Le matériel lithique de cette structure est comparable en tous points avec celui de la fosse 18. Notons la présence d'un burin sur éclat en silex tertiaire (fig. 11-A, n° 2) réalisé dans un matériau identique à certains des éclats de la fosse 18. Une grande lame en silex secondaire, noir translucide, peut être assimilée aux autres produits laminaires de la fosse 18, tant par la matière première que par le débitage (fig. 11-A, n° 1). On peut associer également quelques pièces (11) provenant du fossé 100, à proximité immédiate de la fosse 18, dont un burin sur lame fait dans le silex secondaire noir translucide (fig. 11-B, n° 1).

Seuls les artefacts de la fosse 18 permettent de faire une étude plus détaillée de l'industrie lithique.

La matière première

Deux types de matières premières sont représentés dans cette série : un silex d'origine secondaire, majoritairement utilisé, et un silex d'origine tertiaire nettement moins abondant.

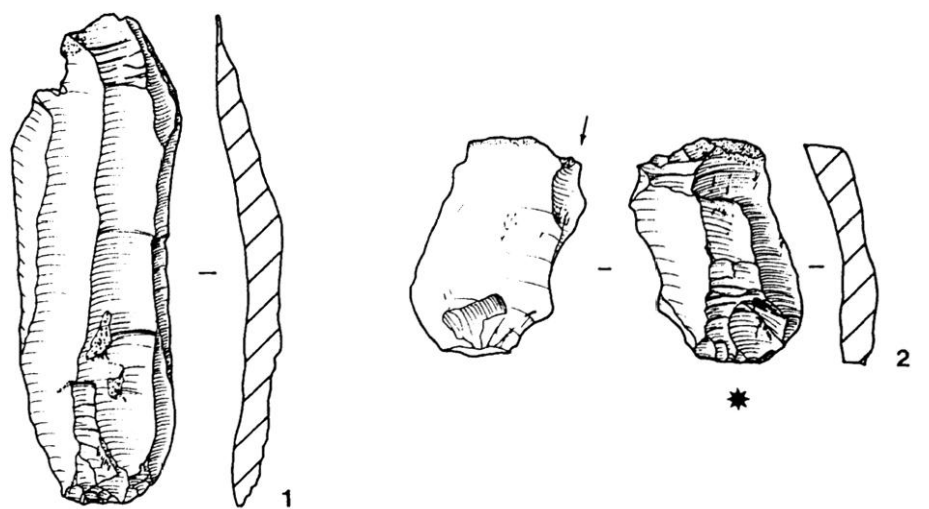
Dans le silex secondaire, on peut identifier trois blocs différents. Le premier de couleur noire, non patiné, est très homogène, a un grain très fin, est lisse et translucide et est de bonne qualité. Le cortex est de couleur blanche, épais (environ 1 cm) et sa récolte en position originelle est sans doute à envisager. Il est présent sous la forme d'éclats corticaux dont certains ont pu être remontés, d'éclats de préparation de crête et de lame. Malgré la faiblesse des remontages, il est probable que ce rognon de bonne qualité a été consacré au débitage laminaire.

Le second bloc est à grain grenu, opaque, est de couleur grise et comprend des zonations internes de différentes couleurs (beige, noir). Le cortex est gris et épais de 2-3 mm et ne présente pas de traces d'usure indiquant un ramassage en position dérivée. Seuls des éclats sont rattachables à ce bloc. L'un des nucléus pourrait être associé à ce débitage en raison de la présence de zones grises plus grenues, mais aucun remontage sur le nucléus n'a pu être fait dans la mesure où sa réutilisation postérieure en percuteur a fortement modifié les surfaces de débitage.

Le troisième rognon est représenté par quatre éclats beige clair à blanc à grain très grenu et présentant des surfaces très irrégulières. Compte tenu de la ressemblance dans la matière première, on peut penser que ces éclats sont à mettre en relation avec le rognon dans lequel a été façonné le tranchet.

Les 26 derniers éclats (plus quelques esquilles) semblent appartenir à des blocs différents parmi lesquels on peut isoler des éclats de silex beige translucide et un silex noir à grain fin et à cortex gris usé.

Le silex tertiaire se répartit en deux ensembles : le premier regroupe les produits laminaires ; il s'agit d'un bloc de couleur beige clair en surface, très lisse au toucher, très homogène. Le second est un bloc de couleur beige clair également très proche du premier, mais plus hétérogène, comportant des inclusions corticales nombreuses. Le cortex présent sur le nucléus est blanc, épais, et on peut voir une zone sous-corticale très développée, blanche à lignes beiges. La quasi-totalité des pièces prove-



A

B

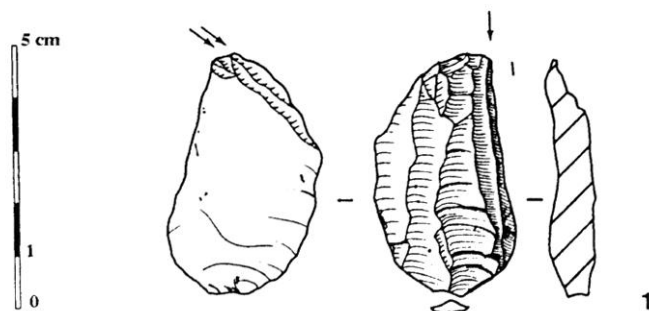


Fig. 11 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). Industrie lithique provenant de la fosse 19 (A) et du fossé 100.

nant de ce bloc a pu être remontée ce qui permet de comprendre qu'il s'agit d'un fragment ou d'un grand éclat de préparation de plaquette, cortical sur une face, qui a été repris par la suite pour l'enlèvement de quelques éclats. La comparaison entre les deux ensembles montre qu'ils sont très proches tant par la couleur que par la matière. On peut donc envisager que tous ces produits sont issus du débitage d'une même plaquette dont les fragments auraient été sélectionnés pour l'une ou l'autre des productions en fonction de leur qualité. Ceci est tout à fait envisageable dans la mesure où les plaquettes sont souvent très volumineuses et de qualité intrinsèque très variable.

Les productions

Deux productions sont individualisables dans les deux grands types de matières premières : une production d'éclats et une production de lames.

La production laminaire est très faiblement présente dans la série puisque nous avons au total 11 pièces (débitage et outillage), 5 en silex tertiaire et 6 en secondaire. Aucune pièce ne permet d'envisager

la production laminaire en tertiaire sur le site, par contre, la production laminaire en secondaire a été faite sur place. Le bloc de meilleure qualité a été choisi et une mise en forme a été réalisée. Il est difficile de détailler l'ensemble des étapes de la chaîne opératoire dans la mesure où la série est numériquement faible et les quelques remontages que nous avons trouvés entre des éclats corticaux n'apportent pas d'éclaircissements. Cependant, la présence d'une pièce avec préparation de crête et de deux lames sous crête permet d'envisager la mise en forme du bloc par un système de crête antérieure permettant de guider le débitage. Cependant la diversité des produits laminaires ne témoigne pas d'une recherche de standardisation : les lames sont larges (28 mm) ou étroites (17 mm), plus ou moins épaisses (4, 6, 8 mm). La seule constante semble être la technique de taille utilisée, puisque les talons concaves, lisses et larges témoignent de l'utilisation de la percussion indirecte.

Les lames en silex tertiaire proviennent du même bloc et sont très rapprochées dans le débitage. Dans le cas de deux des éléments de faucilles, on peut même se demander s'il ne s'agit pas de la même lame.

La production d'éclats est présente également dans les deux matières premières. Dans le silex tertiaire, seul un fragment de plaquette a été utilisé; au moins sept éclats ont été débités mais seuls 5 ont été rejetés dans la fosse et 4 ont pu être remontés.

Les éclats produits à partir des rognons de silex secondaire sont plus nombreux puisque 66 pièces ont été dénombrées. Ils ne permettent cependant pas de faire une étude très poussée du débitage. Les talons sont lisses et les faces supérieures présentent la plupart du temps les négatifs d'enlèvements multidirectionnels. Les dimensions sont variables mais les longueurs ne dépassent jamais 70 mm.

L'outillage

La gestion des débitages semble être structurée puisque les éclats ont été choisis préférentiellement pour le façonnage des grattoirs, racloirs, tranchets, alors que les lames ont été utilisées plutôt pour la fabrication des burins et des éléments de faucilles (fig. 12).

% type	str.	18		total général	% par type	total
		T	S			
grattoir	1	6	7	58,8	36,8	
burin	1		1	7,7	5,3	
racloir		1	1	7,7	5,3	
tranchet		1	1	7,7	5,3	
luisant	1		1	7,7	5,3	
éclat ret.		1	1	7,7	5,3	
herminette		1	1	7,7	5,3	
total/mat.	3	10	13	100	68,6	

TOTAL		13		68,4
% par mat.	23	77	100	A

% type	str.	18		total général	% par type	% total
		T	S			
lame ret.		1	1	16,7	5,3	
burin		3	3	50	15,8	
luisant	2		2	33,3	10,5	
total/mat.	2	4	6	100	31,6	

TOTAL		6		31,6
% par mat.	33,3	66,7	100	B

T : Tertiaire; S : secondaire

Fig. 12 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). St. 18. Décompte de l'outillage; A - sur éclat; B - sur lame.

L'analyse des dimensions des outils sur éclats montre que les plus grands artefacts ont été sélectionnés systématiquement et que le rapport longueur/largeur est rarement inférieur à 1. Seul un

cas s'individualise, c'est celui du tranchet. C'est un éclat large qui a été recherché spécialement pour le façonnage de ce type d'outil. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon étudié, il est difficile d'en faire une généralité ici, mais c'est une attitude que nous avons déjà observée sur le site de Passy-La Sablonnière (BOSTYN 1994).

La série d'outils sur éclat contient pour moitié des grattoirs (fig. 13, n° 1, 3, 5), les autres outils étant représentés à l'unité. Il faut noter la présence d'un éclat portant un luisant de faucille. C'est tout à fait exceptionnel puisqu'en général ces outils sont faits sur support laminaire. Il s'agit cependant d'un éclat de préparation de crête, mince et étroit dont les dimensions sont semblables à celles des pièces sur lame (fig. 13, n° 10). Il n'est donc pas surprenant qu'il ait été sélectionné.

Dans la série des grattoirs, un raccord entre deux fragments montre qu'après fracture les néolithiques ont récupéré la partie proximale de l'éclat et ont façonné un nouveau grattoir (fig. 13, n° 1). La retouche peut être abrupte ou oblique, directe ou inverse, semi-circulaire (fig. 13, n° 5) ou plus localisée. Le tranchet est donc façonné sur un éclat large par retouches bifaciales côté talon et retouche directe sur la partie distale (fig. 13, n° 7). Le racloir porte sur son côté gauche une retouche régulière, abrupte et convexe (fig. 13, n° 2). L'outil que nous avons appelé herminette (fig. 13, n° 6) a été façonné directement sur un petit bloc, probablement un galet de rivière, peu épais (2,5 cm maximum) présentant une morphologie proche de celle désirée. La retouche abrupte sur les deux côtés les plus longs s'accompagne d'un important martelage indiquant une utilisation probablement multiple de cet outil.

L'outillage sur lame comporte deux lames à luisant qui se composent toutes les deux d'une tronçature sur le bord opposé au luisant ainsi que d'une tronçature sur la partie proximale. La recherche d'un module est manifeste (fig. 13, n° 11, 12). Les burins sont dans deux cas sur tronçature (fig. 13, n° 8) et dans un cas dièdre.

La faune et l'industrie osseuse

La faune, très mal conservée n'est représentée que par des esquilles, brûlées pour la plupart. Aucune détermination n'est possible. On peut signaler dans cet ensemble, la présence d'un outil, probablement un lisseur, façonné sur une côte. Son état de conservation ne permet malheureusement pas de faire des observations d'ordre technologique.

Le matériel en grès

Seul un petit polissoir en grès est à signaler dans cette fosse.

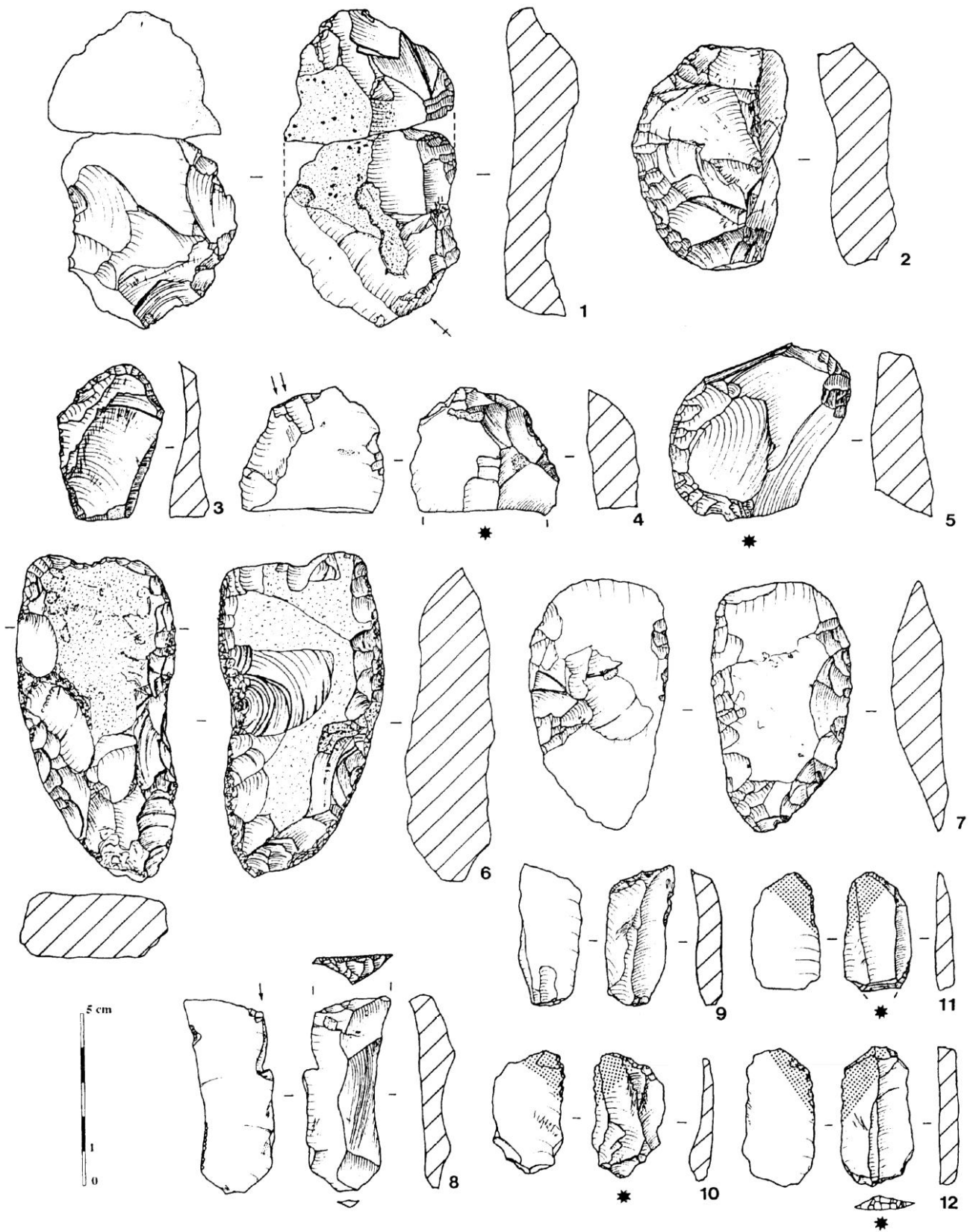


Fig. 13 : Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise). St. 18. Outillage en silex (les étoiles indiquent le silex tertiaire); 1, 3, 5 - grattoirs; 2 - racloir; 4 et 8 - burins; 6-herminette ; 7 - tranchet; 9 - troncature ; 10, 11, 12 - luisants.

LE SITE DE CHAMBLY "LA FOSSE AUX MOINES"

PRÉSENTATION DU SITE

La construction de l'autoroute A16 a donné lieu dans cette zone à une succession de décapages plus ou moins extensifs et continus que l'on peut regrouper en deux secteurs principaux (fig. 1). Aux lieux-dits Belle-Église "la Justice Gobarde" et Chambly "la Fosse aux Moines", une opération menée par Ph. Lorquet après une évaluation faite en 1992 (LORQUET 1992) a permis de mettre au jour, sur près de 400 m de long, une implantation rurale et un petit cimetière carolingiens. J.-L. Locht a décapé un secteur à environ 100 m au sud au lieu-dit

Chambly "la Vigne à l'Intrigue", sur 350 m², après avoir réalisé une série de tranchées d'évaluation en 1992. Elles avaient montré la présence d'un niveau archéologique scellé par des colluvions et de quelques structures (1). Les structures du Néolithique ancien sont localisées dans le secteur de "la Fosse aux Moines", mais il nous semble intéressant de présenter rapidement les structures fouillées dans le secteur de la "Vigne à l'Intrigue", même si elles restent non datées à ce jour.

(1) - Nous tenons à remercier J.-L. Locht et Ph. Lorquet pour nous avoir confié le mobilier archéologique ainsi que toute la documentation relative aux implantations néolithiques de Chambly qui nous ont permis de rédiger cet article.

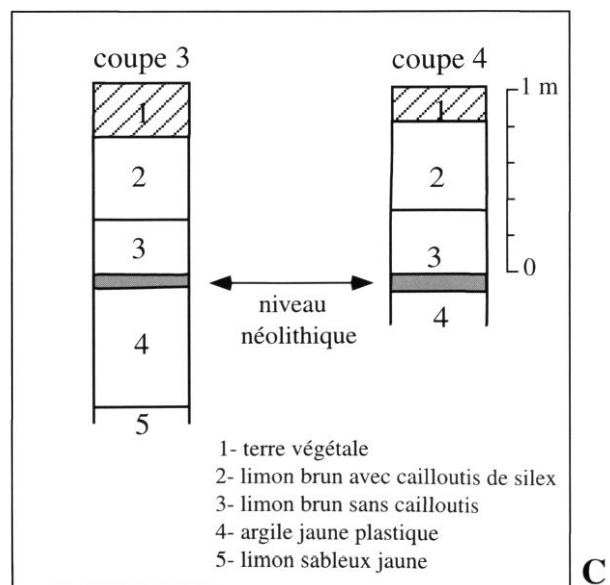
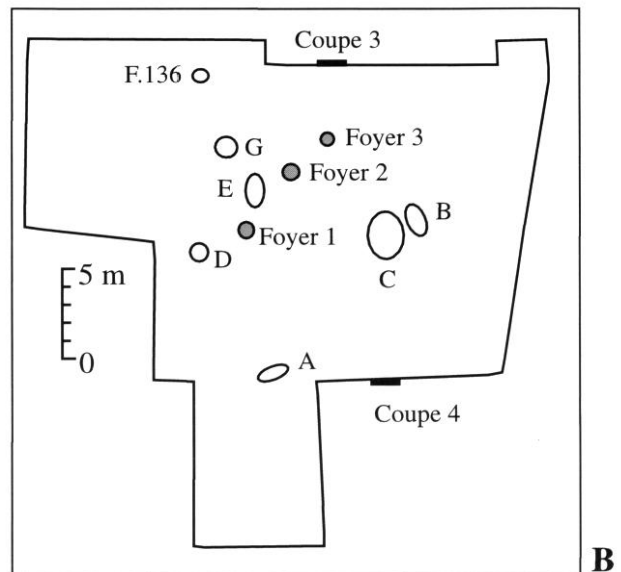
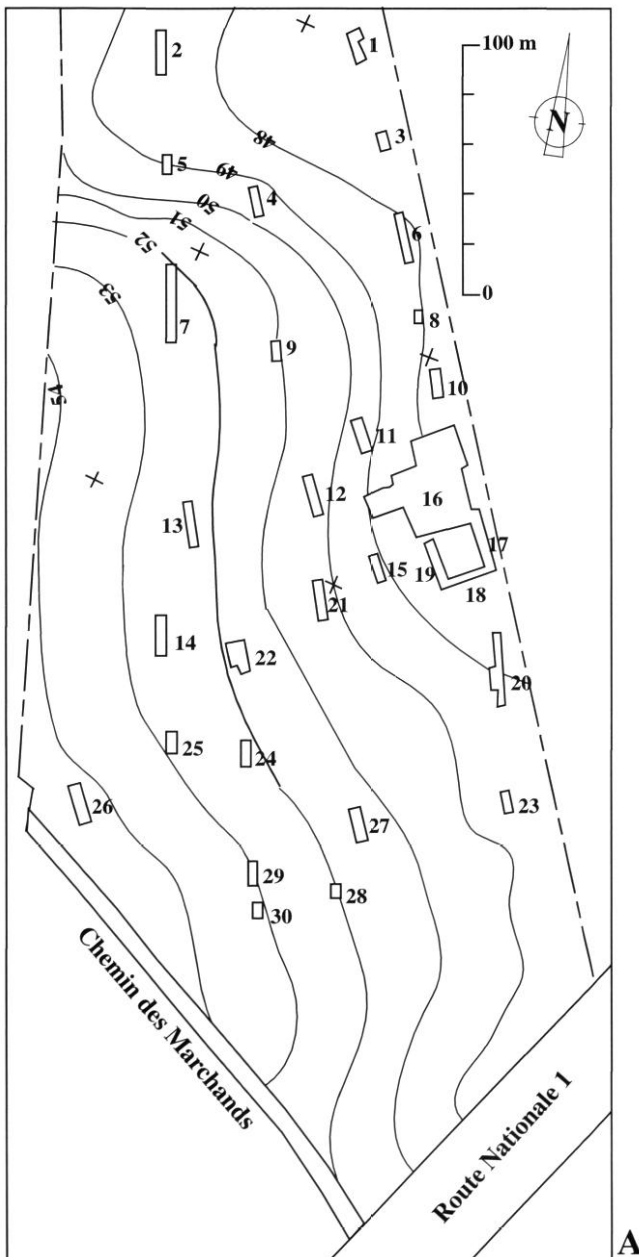


Fig. 14 : Chambly "la Vigne à l'Intrigue" (Oise). A - plan des tranchées; B - plan des structures néolithiques dans le décapage 16; C - relevés stratigraphiques indiquant la position du niveau néolithique.

Le secteur de Chambly "la Vigne à l'Intrigue"

La série de tranchées avait permis de reconnaître dans le secteur 16 (fig. 14) un niveau situé à 1,1 m de profondeur et d'une épaisseur de 10 cm environ sous deux niveaux de colluvionnement, le premier (couche 2) étant un limon gris chargé en cailloutis alors que le second (couche 3) est un limon brun sans cailloutis. Dans ce niveau, du matériel lithique a été ramassé et des structures ont été fouillées. Il s'agit de trois foyers constitués de blocs de grès éclatés au feu et de sept fosses contenant du matériel lithique principalement, qui n'ont été fouillées que partiellement. La faible densité du mobilier dans les structures et dans le niveau, qui malheu-

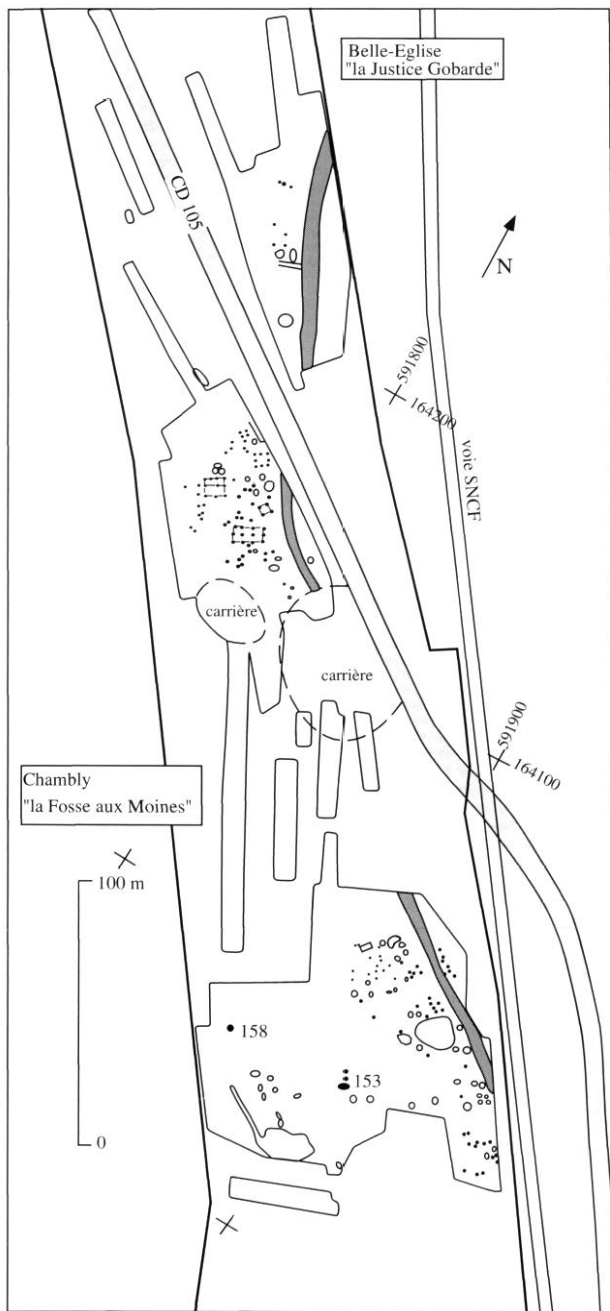


Fig. 15 : Chambly "La Fosse aux Moines" (Oise). Plan du site et localisation des fosses néolithiques (d'après LORQUET 1992).

reusement ne comportait pas d'éléments culturellement significatifs, a motivé la réalisation d'une opération de courte durée dans ce secteur. Il n'est donc pas possible d'associer ces structures aux fosses du Néolithique ancien, mais nous avons voulu présenter ces quelques structures pour insister sur le fait qu'il est regrettable que ce type de site ne fasse pas l'objet de recherches plus approfondies. En effet, pris isolément et négligés, ces sites n'ont aucun intérêt. Mais on oublie trop souvent que la notion de site ne se résume pas exclusivement à la zone la plus densément occupée, et qu'elle devrait intégrer également les alentours du site qui pourraient se révéler être, par exemple et comme dans le cas de Champagne-sur-Oise, des zones d'activités plus particulières, plus spécialisées. Nous verrons par la suite que la prise en compte de telles données pourrait permettre d'envisager un peu différemment la notion de territoire.

Les structures du Néolithique ancien

Deux fosses ont livré du matériel archéologique attribuable au groupe de Villeneuve-Saint-Germain (fig. 15). La fosse 153 est la plus grande. Elle a une forme allongée, est orientée nord-ouest/sud-est. D'une longueur de 2,2 m pour une largeur de 1,6 m, elle a une profondeur maximale de 0,2 m (fig. 16). La fosse 158 est de dimensions plus restreintes : d'une longueur de 0,9 m pour une largeur de 0,7 m, elle a une profondeur maximum de 0,15 m. Son remplissage est homogène et était constitué de limon plutôt argileux brun clair. Elles sont séparées d'une cinquantaine de mètres, et en dehors de deux poteaux qui pourraient être associés à la structure 153, ces fosses semblent être assez isolées dans la partie sud du décapage de Ph. Lorquet.

Le mobilier est inégalement réparti entre ces deux fosses puisque la fosse 158 a livré du matériel lithique et une dizaine de tessons céramique ne permettant pas de reconstituer des formes archéologiques. La fosse 153 par contre a livré un mobilier

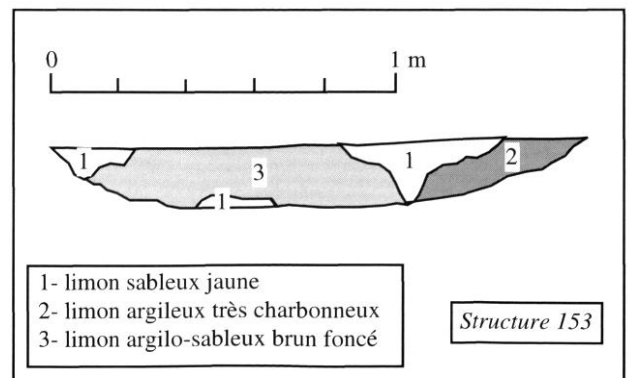


Fig. 16 : Chambly (Oise). Coupe de la fosse 153.

153	nombre	poids (g)
Céramique	235 (> 1 cm ²)	1220
Lithique	708	13415
Grès	32	3782
Parure	8	
Torchis	7	325

Fig. 17 : Chambly (Oise). Structure 153. Décompte de l'ensemble du mobilier.

diversifié (fig. 17) qui sert de base principale à cette étude.

LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

La céramique

Le mobilier céramique est peu abondant dans la fosse 153, et présente surtout la caractéristique d'être très fragmentaire (235 tessons de plus d'un centimètre carré pour un poids de 1220 g, ce qui fait en moyenne 5 g par tesson) et d'être très mal conservé. Ceci se traduit, outre la fragmentation, par des surfaces et des tranches très abîmées, aboutissant à des recollages limités (2 ou 3 tessons) ne permettant pas la reconstitution de formes archéologiquement complètes. Par ailleurs, les traitements des surfaces (lissage, décors imprimés) ont presque totalement disparu.

La céramique est fortement dégraissée, majoritairement à la chamotte, mais l'observation à la loupe binoculaire de 10 tessons nous a permis de reconnaître également la présence d'os brûlé et pilé dans 4 d'entre eux. La taille du dégraissant est en moyenne de 2 à 3 mm, mais peut parfois atteindre les 6 mm. Elle est proportionnée à l'épaisseur de la céramique dont la moyenne se situe autour de 5-6 mm avec un maximum de 9 mm.

Le nombre minimum d'individu est, malgré cela, assez important puisque nous avons pu décompter 12 fragments de bords différents. La présence de 6 éléments de préhension, tous très différents tant d'un point de vue morphologique que technologique, laisse, par ailleurs, envisager l'existence de 6 individus supplémentaires. Pour ce que l'on peut en juger, compte tenu de la fragmentation importante, les formes représentées sont des petits vases hémisphériques à bord droit ou légèrement rentrant (fig. 18). Les diamètres n'ont pu être calculés sur aucun vase. Aucun tesson caractérisant les bouteilles et les grands vases à provision n'a été identifié.

Les décors sont exclusivement des décors modelés. Seuls 4 individus portent un décor qui est toujours constitué de boutons rapportés. Deux organisations différentes sont présentes : dans un cas, deux boutons jumelés ont été positionnés sur le bord

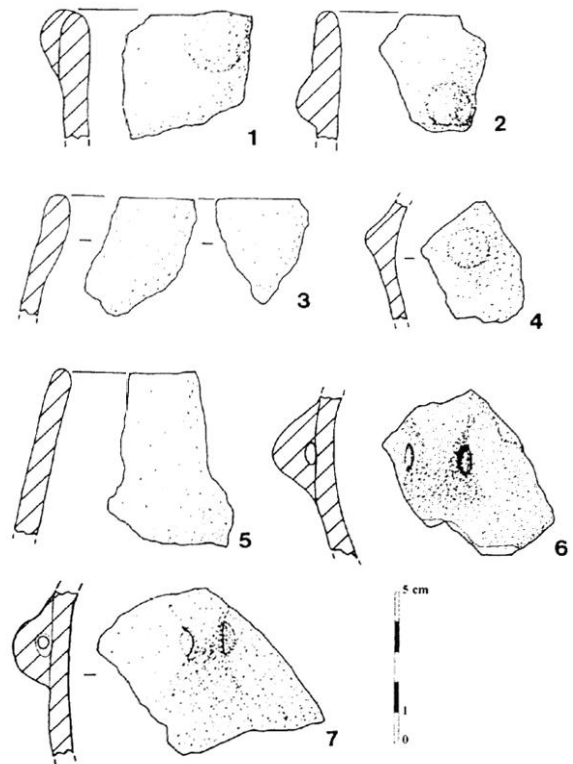


Fig. 18 : Chambly (Oise). Structure 153. Matériel céramique.

(fig. 18, n° 1), et sur un autre exemple, un bouton unique a été mis à deux centimètres sous le bord (fig. 18, n° 2). Dans les deux autres cas, le tesson est trop petit pour déterminer l'emplacement du décor (fig. 18, n° 4).

Cet ensemble céramique est donc particulièrement pauvre, et ne présente aucun caractère original par rapport aux autres ensembles connus pour cette période chronologique, mais également aucun décor particulier permettant de préciser l'appartenance à l'une des phases du groupe de Villeneuve-Saint-Germain.

L'industrie lithique

La série lithique est beaucoup mieux fournie puisqu'elle est constituée de 709 pièces représentant un poids total de 13,4 kg (fig. 19).

Les matières premières

Les matières premières utilisées ont trois origines géologiques distinctes. La plus représentée est un silex local d'origine secondaire. Les rognons ont des formes assez irrégulières, comportent de nombreuses excroissances et peuvent être volumineux puisque certains remontages incomplets atteignent des dimensions de plus de 15 cm. La qualité des blocs est variable depuis des rognons très homogènes qui ont permis des débitages assez poussés jusqu'à ceux géolifracés qui ont éclaté au premier

Structure type	153				158		total				total général	% /type
	GQ	T. aut	TB	S	TB	S	GQ	T. aut	TB	S		
percuteur		230	70	435		36		230	70	471	771	5,3
bloc				155						155	155	1,1
outil/bloc	10						10			0	10	0,1
débris				1970		98				2068	2068	14,2
nucléus				1830		220				2050	2050	14,0
éclat				5350		426				5776	5776	39,6
outil/éclat				2875		374				3249	3249	22,2
E P N L			145						145	0	145	1,0
nucl. Lame										0	0	0,0
entretien, tabl			10	60					10	60	70	0,5
Lame			65	65	6				71	65	136	0,9
outil/lame			75	70	28				103	70	173	1,2
Total/mat.	10	230	365	12810	34	1154	10	230	399	13964	14603	
Total				13415		1188				14603	14603	100,00
%/mat				91,9		8,1	0,1	1,6	2,7	95,6	100,00	

A

Structure type	153				158		total				total général	% /type
	GQ	T. aut	TB	S	TB	S	GQ	T. aut	TB	S		
percuteur		1	1	7		1		1	1	8	10	1,3
bloc				3					0	3	3	0,4
outil/bloc	2						2			0	2	0,3
débris				68		4				72	72	9,5
nucléus				23		2				25	25	3,3
éclat				469		27				496	496	65,6
outil/éclat				55		10				65	65	8,6
E P N L			31						31	0	31	4,1
nucl. Lame										0	0	0,0
entretien, tabl			1	1					1	1	2	0,3
Lame			10	17	2				12	17	29	3,8
outil/lame			12	7	2				14	7	21	2,8
Total/mat.	2	1	55	650	4	44	2	1	59	694	756	
Total				708		48				756	756	100,00
%/mat.				93,7		6,3	0,3	0,1	7,8	91,8	100,0	

B

GQ : grès-quartzite ; T. aut : Tertiaire autre ; TB : Tertiaire Bartonien ; S : Secondaire

Fig. 19 : Chambly (Oise). Décompte du matériel lithique; A - en poids; B - en individus.

choc. Les cortex sont épais, ne portent pas de traces d'usure prononcée (cortex polis, double patine) qui témoigne du déplacement de la matière première sur de longues distances. Le cortex est de couleur beige-orangé. Le silex présente des nuances dans la couleur depuis le gris jusqu'au noir. L'intérieur des blocs est plus ou moins homogène et il n'est pas rare, au sein d'un même rognon, de voir se côtoyer des zones à grain très fin, très homogènes, translucides, et des zones à grain grossier, opaques et comportant des cavités internes. L'observation simultanée de l'ensemble de la série montre cependant une grande homogénéité et laisse penser à une même origine pour l'ensemble des blocs. La zone d'approvisionnement est probablement à rechercher dans les affleurements du Sénonien pré-

sents sur les pentes des vallées de l'Oise et de l'Esches.

Le second type de matière première est d'origine tertiaire et provient des horizons du Bartonien localisés au sud-est du site, sur la rive gauche de l'Oise, à plus de 10 km. Le silex tabulaire est de couleur brun à crème avec un cortex blanchâtre souvent épais. Une zone sous-corticale blanche apparaît sur une partie des produits. Il est de très bonne qualité, souvent très homogène et à grain très fin.

Les horizons tertiaires autres que le Bartonien livrent également des meulière, et un bloc a été ramené sur le site. Mais la qualité médiocre de cette matière première, qui la rend impropre à la taille,

explique son emploi exclusif pour la confection de perceurs.

La dernière matière première identifiée est à inclure dans la catégorie des grès-quartzite, est donc à grain plus grossier, et a une couleur gris à gris-bleu. Cette matière première n'a pas été travaillée sur le site et les deux haches polies ont probablement été ramenées sous la forme de produits finis.

Les productions

Les deux principaux types de silex ont donc été employés pour produire deux types de supports : des éclats et des lames.

La répartition des différents types de produits présents dans les deux matières premières (fig. 20) montre que les objectifs du tailleur étaient très arrêtés quant à leur utilisation : le silex local d'origine sénonienne a été consacré presque exclusivement à une production d'éclat alors que c'est une production laminaire qui a été faite sur le silex tertiaire bartonien.

Le traitement du silex sénonien

Si l'on ne tient compte que des produits de débitage, la série en silex sénonien se compose de 96 % d'éclats pour 4 % de lames. Cette production d'éclats est particulièrement intéressante en raison

de son homogénéité et des nombreux remontages que nous avons pu effectuer. Sur les 524 éclats et outils sur éclats en silex secondaire nous avons pu remonter 50 pièces soit 9,5 % de l'ensemble, parmi lesquelles on compte 11 outils qui sont tous des grattoirs. De plus, 3 des nucléus ont également fait l'objet de remontages, sans compter les débris qui ont permis parfois de reconstituer des blocs assez complets. Les remontages simples, c'est-à-dire entre 2 ou 3 éclats montrent une diversité des situations : 8 remontages concernent 2 éclats ou 1 éclat et un outil ou deux outils, appartenant à une même phase de débitage ; 2 remontages rassemblent deux éclats appartenant à deux phases successives de débitage dans le même axe ; enfin 3 remontages regroupent 2 éclats ou 2 outils appartenant à des phases de débitage totalement différentes, les remontages s'étant effectués par les parties distales des éclats par exemple. Les modes de débitage sont donc multiples ce que viennent confirmer les trois remontages plus importants dont deux associent un nucléus.

Le premier remontage regroupe 6 éclats dont 4 outils. Après une série de 2 enlèvements destinés à dégager un premier plan de frappe (fig. 21-B, n° 1, 2), le débitage d'éclats allongés se fait selon des axes perpendiculaires entre eux, les négatifs des enlèvements étant utilisés, au fur et à mesure du débitage, comme plans de frappe (fig. 21-B, n° 3, 4, 5, 6).

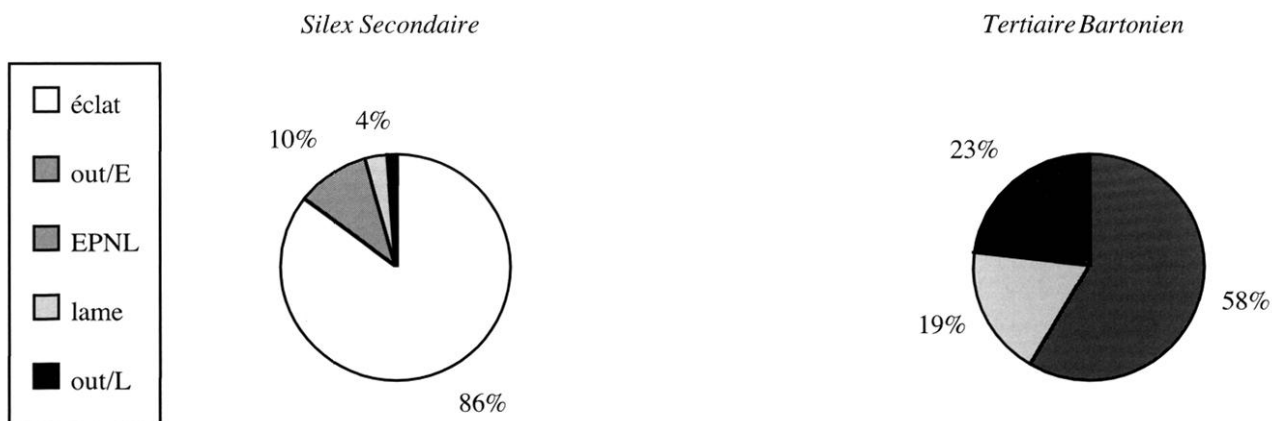


Fig. 20 : Chambly (Oise). Comparaison de la composition des produits de débitage entre le silex secondaire et le silex tertiaire (EPNL : éclat de préparation de nucléus à lames).

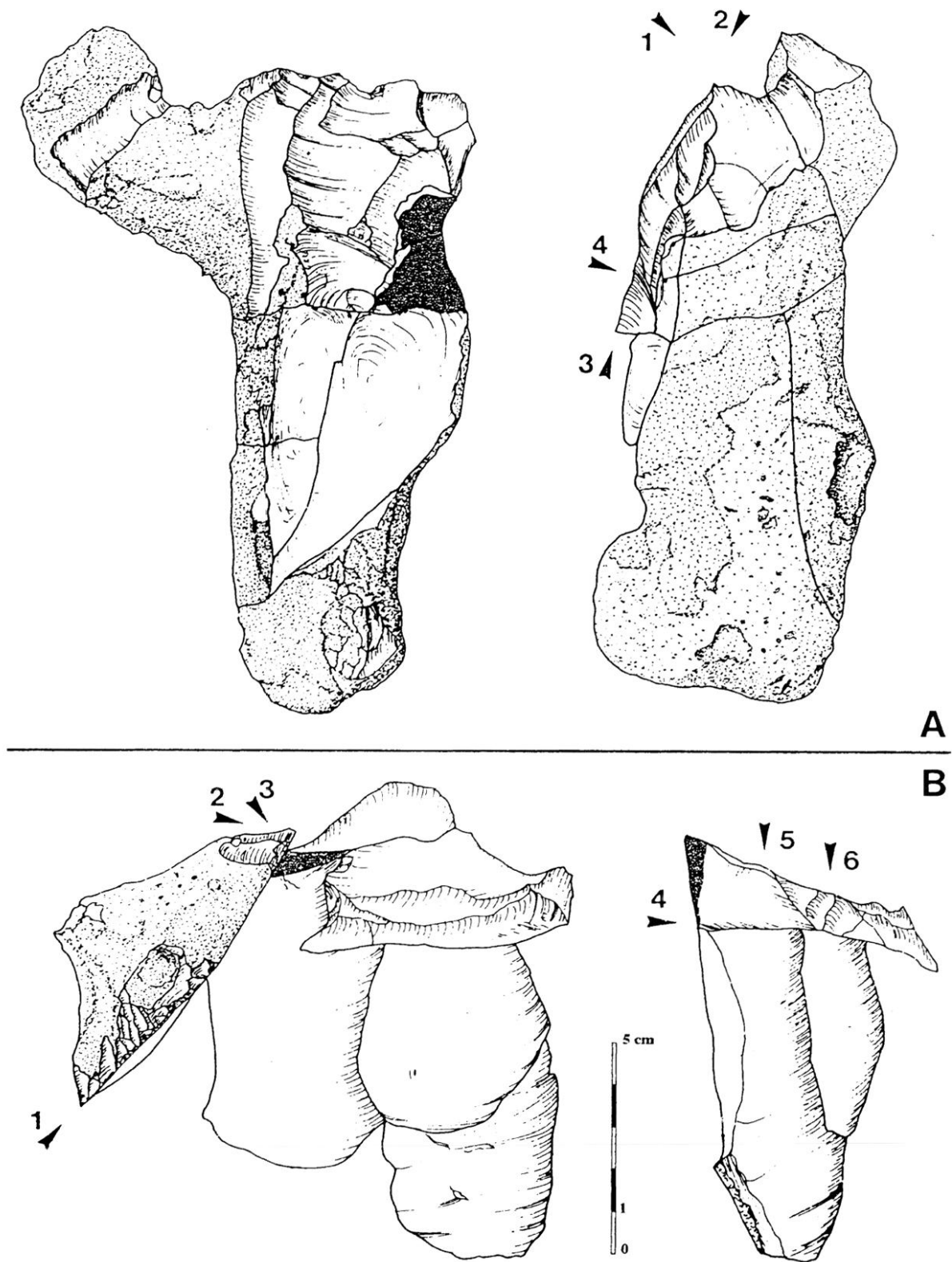


Fig. 21 : Chamblly (Oise). A - remontages permettant de reconstituer presque entièrement un rognon de forme allongée ; B - remontages entre 6 éclats dont 4 outils.

Le second remontage comporte 3 éclats remontés sur le nucléus. Le débitage est ici bipolaire alterné. Le troisième remontage a permis de reconstituer le rognon presque complètement. Dans ce cas, le débitage est également multidirectionnel. Le rognon présente une forme allongée peu épaisse, et le tailleur a choisi de constituer un premier plan de

frappe en enlevant un éclat cortical (seule la partie distale est remontée) selon un axe oblique par rapport à l'axe longitudinal (fig. 21-A, n° 1). Le rognon s'est fracturé très rapidement en 5 fragments, et seul l'un d'entre eux a été récupéré pour poursuivre le débitage. Un débitage bipolaire alterné a donc été effectué (fig. 21-A, n° 2, 3), et suite au réflé-

Str.	N.P.*	Unipol.	Bipol.	Multidir.	Bifacial	Frag.	Total	Poids moyen
158	5	2	0	14	0	7	23	79,6
153	1		1	1			2	110
TOTAL	6	2	1	15	0	7	25	
%	24	8	4	60	0	28	100	

* N.P. : nucléus réutilisés en percuteurs

Fig. 22 : Chambly (Oise). Modes de débitage observés sur les nucléus n'ayant pas fait l'objet de remontages.

chissement du dernier éclat, le tailleur a utilisé la surface de débitage comme nouveau plan de frappe, et a enlevé deux éclats (fig. 21-A, n° 4).

L'analyse des autres nucléus vient confirmer les observations apportées par les remontages : ils présentent très majoritairement un débitage multidirectionnel (fig. 22). Par ailleurs, les remontages facilitent la compréhension des objectifs de cette production d'éclats, en précisant le type d'éclat recherché. La forte similitude dans les graphiques de répartition des éclats et des outils (fig. 23) en fonction de la part de cortex présente sur la face supérieure montre que ce critère n'a pas été déterminant dans la sélection du support. Les analyses métriques (fig. 24) par contre, montrent nettement un choix pour les éclats les plus grands, la classe de dimensions comprises entre 2 et 4 cm n'étant pratiquement pas représentée dans les outils alors que c'est la classe la plus fournie parmi les éclats. Inversement, les éclats de plus de 8 cm ont presque tous été utilisés. Par ailleurs, les épaisseurs des éclats sont importantes, et la faible dispersion des épaisseurs des outils montre qu'elles ont probablement joué un rôle dans le choix des supports (fig. 25).

Les talons sont presque toujours lisses et larges, indiquant l'utilisation systématique de la percussion directe au percuteur dur pour cette production.

Si le silex secondaire a été consacré principalement à une production d'éclats, une petite part de pro-

duits laminaires est présente dans la série. Si l'existence de lames sous crête indique qu'il s'agit bien d'une production à part entière, la série, composée de 17 pièces (fig. 26) n'est pas très régulière. Les produits sont de petites dimensions (les longueurs sont comprises entre 41 et 53 mm, avec une moyenne de 45,7 mm, alors que les largeurs sont comprises entre 13 et 25 mm, avec une moyenne de 18 mm). Les bords des lames ne sont assez réguliers que dans 40 % des cas, et les faces supérieures ne présentent que dans un unique cas des nervures bien parallèles (fig. 27, n° 9). Les talons sont lisses dans 81 % des cas, les autres étant facettés ou punctiformes. Dans un seul cas, la concavité du talon atteste de l'utilisation de la percussion indirecte. Le peu de soin apporté à la réalisation de cette production transparaît dans la totalité des caractères morphologiques, probablement parce que les néolithiques avaient à leur disposition une autre matière première destinée à la production laminaire, le silex bartonien.

Le traitement du silex tertiaire bartonien

Nous avons déjà remarqué que l'ensemble des produits en silex bartonien était issu de la production laminaire (fig. 20), mais d'autres arguments peuvent être avancés pour affirmer la recherche privilégiée de lames dans le silex bartonien. Le taux d'utilisation des différents produits (fig. 28) montre clairement une préférence pour la lame en silex Bartonien mais également le rejet total des éclats dans cette matière.

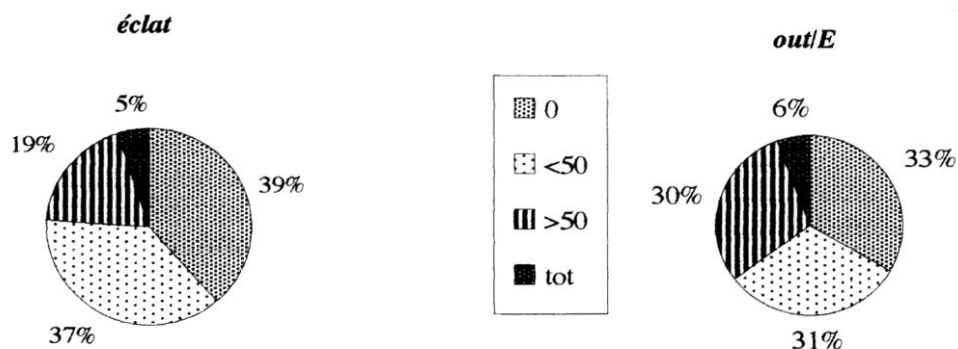
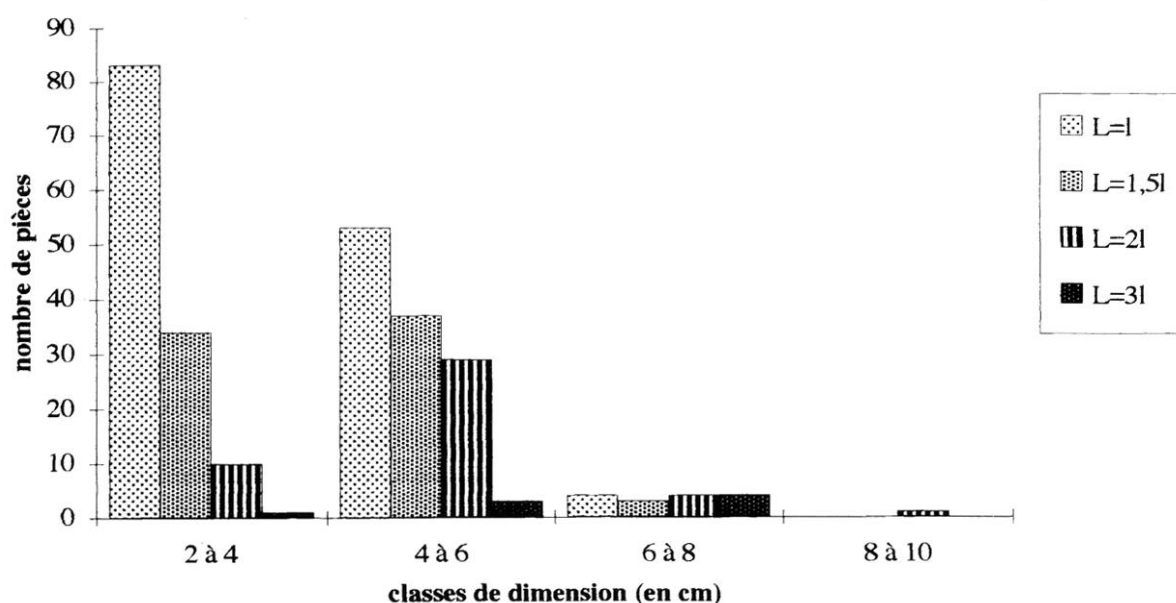


Fig. 23 : Chambly (Oise). Part du cortex présent sur la face supérieure des éclats et des outils sur éclats.

dimensions des éclats selon les modules Leroi-Gourhan



dimensions des outils selon des modules Leroi-Gourhan

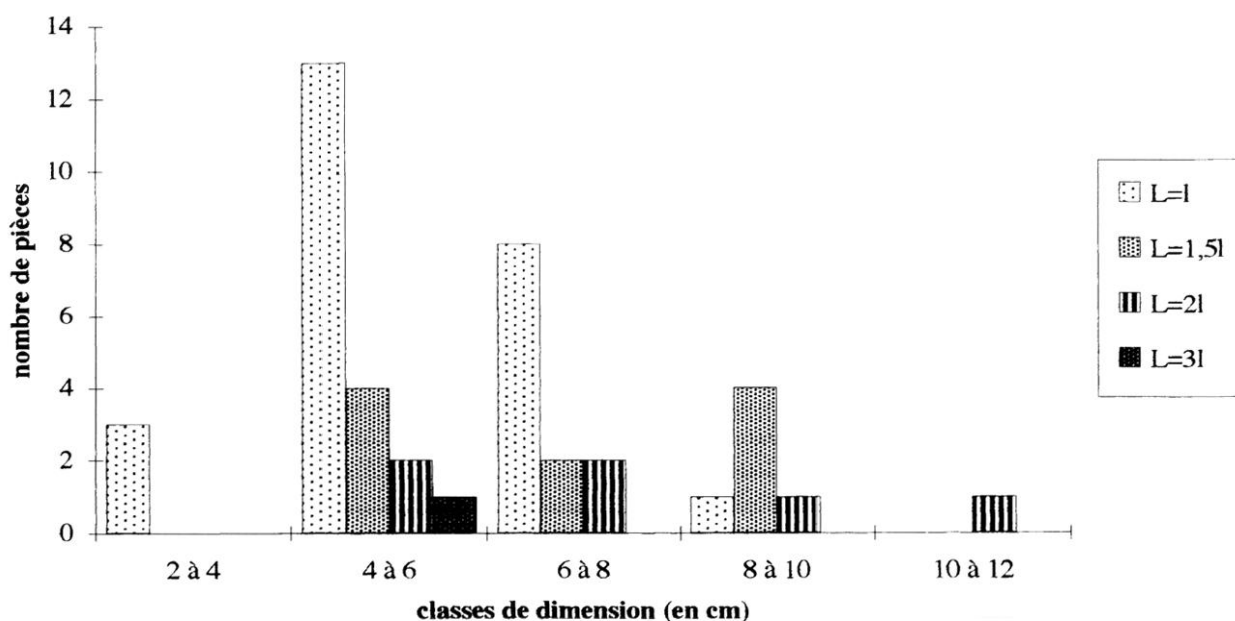


Fig. 24 : Chambly (Oise). Dimensions des éclats et des outils en fonction des modules Leroi-Gourhan.

La série en silex bartonien est numériquement faible, et les 55 pièces ne permettent pas une étude technologique très complète. Sur les 31 éclats, seuls 13 sont entiers. Une surface corticale recouvrant toujours moins d'un quart de la pièce a été observée sur 5 éclats (et sur 6 fragments), montrant ainsi que toutes les premières phases de mise en forme des blocs ne sont pas représentées dans cette série. Par ailleurs, les produits sont de petites dimensions (les longueurs sont majoritairement comprises entre 3 et 4 cm, 7 éclats sur 13, les autres se répar-

tissant entre les classes de 2 à 3 cm, 3 éclats, de 4 à 5 cm, 3 éclats, et enfin de 5 à 6 cm, 1 éclat), et se rapportent à des phases déjà très avancées de la mise en forme des plaquettes.

Les produits laminaires sont très fragmentés, aucun produit entier ne nous donne d'indication sur les dimensions originelles des lames. Cependant, certains fragments mésiaux et distaux ont des longueurs proches de 9 cm, ce qui laisse envisager des longueurs minimales dépassant

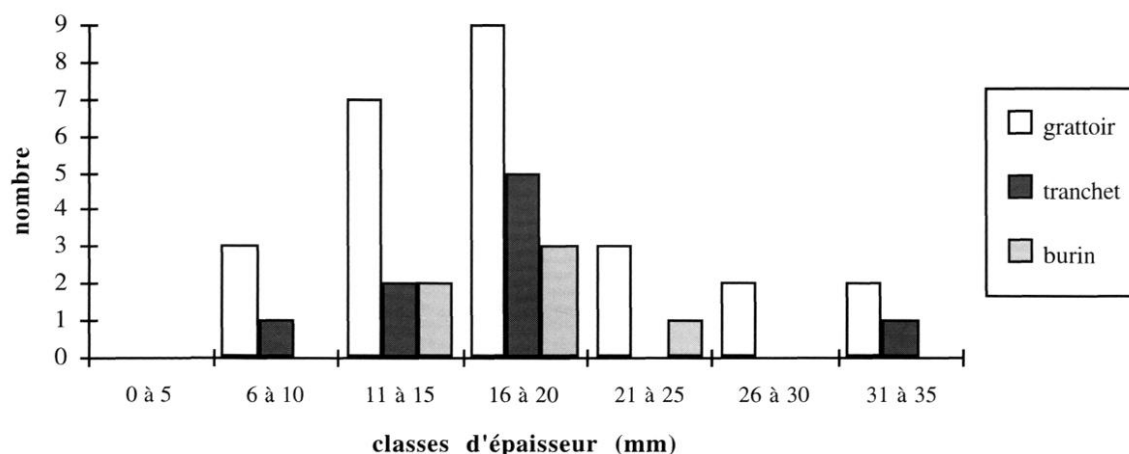


Fig. 25 : Chambly (Oise). Classes d'épaisseurs des trois principaux types d'outils sur éclats.

Type	Structure	153		158	Total		Total général
		T	S	T	T	S	
Lames			11			11	11
F. prox.		4	5	1	5	5	10
F. més.		4	1	1	5	1	6
F. dist.		2			2	0	2

	dont crête	1			1		1
	dont ss.-crête	1	3		1	3	4
	dont PT		3			3	3
	dont MB						0

Total/Mat.		10	17	2	12	17	29
TOTAL			27	2		29	

T : tertiaire ; S : secondaire ; PT : piquant-trièdre ; MB : micro-burin.

Fig. 26 : Chambly (Oise). Débitage laminaire.

10 cm. Outre des dimensions plus importantes, les lames en silex Bartonien se distinguent de celles en silex Secondaire par la grande régularité des bords et des nervures sur les faces supérieures. Les lames sont à 2 ou 3 pans donnant ainsi aux lames des sections triangulaires ou trapézoïdales plates. L'ensemble des caractères témoigne d'une plus grande maîtrise des gestes et d'un niveau de savoir-faire plus élevé que celui mis en œuvre pour la production laminaire en silex secondaire.

L'outillage

L'outillage sur éclat est nettement dominant dans cette série puisqu'il représente 76,1 % de l'ensemble (fig. 29). Le grattoir est l'outil le plus représenté (43,3 %). Les supports sélectionnés sont plu-

tôt grands et un peu allongés (fig. 30). Le front est toujours régulier, convexe, et la retouche oblique à abrupte est souvent couvrante (fig. 31, n° 2, 3). Dans 3 cas, deux fronts distincts ont été aménagés sur le même éclat.

Les éclats retouchés sont des outils dont la retouche irrégulière, discontinue, localisée et souvent marginale, ne présente pas d'organisation particulière.

Les tranchets constituent la troisième catégorie d'outils sur éclats (16,4 %). Le choix du tailleur s'est porté ici sur des éclats larges (fig. 30) et le façonnage des bords s'est effectué par retouche abrupte des parties proximales et distales de l'éclat. Dans deux cas, le bulbe a été aminci par retouche rasante (fig. 31, n° 5, 6).

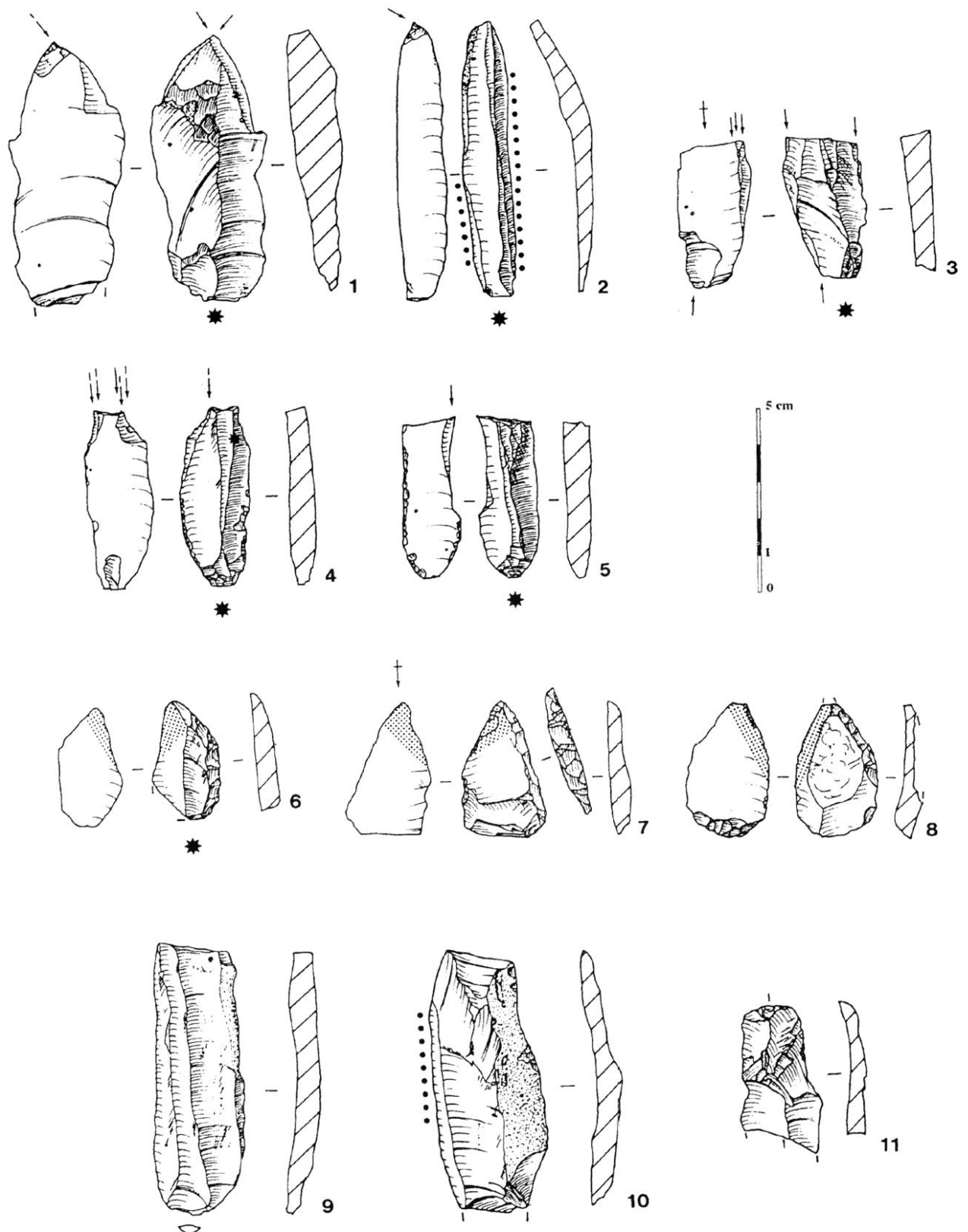


Fig. 27 : Chamblly (Oise). Outillage sur lame sauf 9 - lame brute (étoile : silex tertiaire bartonien). 1 à 5 - burins, 6 à 8 - lames à luisant, 9 - lame brute, 10 - lame utilisée, 11 - grattoir.

Les burins sont des burins d'angle sur cassure dans trois cas (fig. 31, n° 7), d'angle sur troncature dans un cas, dièdre dans un cas et transversal dans le dernier cas.

Les denticulés, dont un est façonné sur une tablette d'avivage de plan de frappe, sont soit des denticulés à larges coches successives (fig. 31, n° 1), soit à fines denticulations peu profondes.

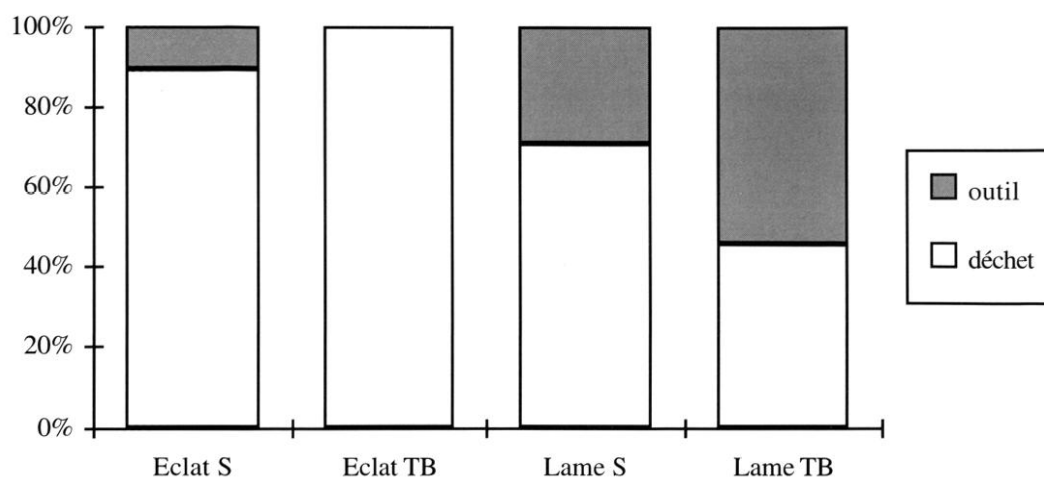


Fig. 28 : Chambly (Oise). Taux d'utilisation des différents produits en fonction de la matière première. T : Tertiaire; S : Secondaire.

Type	Str.	153		158		total		total général	% type	%/total out.
		GQ	S	S	GQ	S				
grattoir			26	3		29	29	43,3	33,0	
tranchet			9	2		11	11	16,4	12,5	
éclat ret.			7	5		12	12	17,9	13,6	
burin			6			6	6	9,0	6,8	
denticulé			4			4	4	6,0	4,5	
éclat à ret. bifaciale			1			1	1	1,5	1,1	
hache polie		2			2	0	2	3,0	2,3	
grattoir/racloir			1			1	1	1,5	1,1	
coche			1			1	1	1,5	1,1	
total/mat		2	55	10	2	65	67			
TOTAL			57	10	67		67	100	76,1	
%/mat.			85,1	14,9	3	97	100			

Type	Str.	153		158		total		total général	% type	%/total out.
		T	S	T	T	S				
burin		7	1	2	9	1	10	47,6	11,4	
lame à luisant		2	2		2	2	4	19,0	4,5	
troncature		3			3		3	14,3	3,4	
lame retouchée			2		0	2	2	9,5	2,3	
grattoir			2		0	2	2	9,5	2,3	
total/mat.		12	7	2	14	7	21			
TOTAL			19	2	21		21	100	23,9	
%/mat.			90,5	9,5	66,7	33,3	100			

GQ : grès-quartzite; T : tertiaire; S : secondaire

Fig. 29 : Chambly (Oise). Décompte de l'outillage; A - sur éclat; B - sur lame.

Les deux fragments de haches polies sont trop petits pour fournir des indications typologiques. L'un des deux fragments est une partie d'un tranchant qui, d'après les stigmates de la face inférieure, s'est cassé lors de l'utilisation.

L'outillage sur lame est dominé par les burins. Typologiquement, sont représentés les burins d'angle sur cassure (4) (fig. 27, n° 3, 4, 5), les burins d'angle sur troncature (1) (fig. 27, n° 2), les burins dièdres (1) (fig. 27, n° 1). Dans un cas, un burin

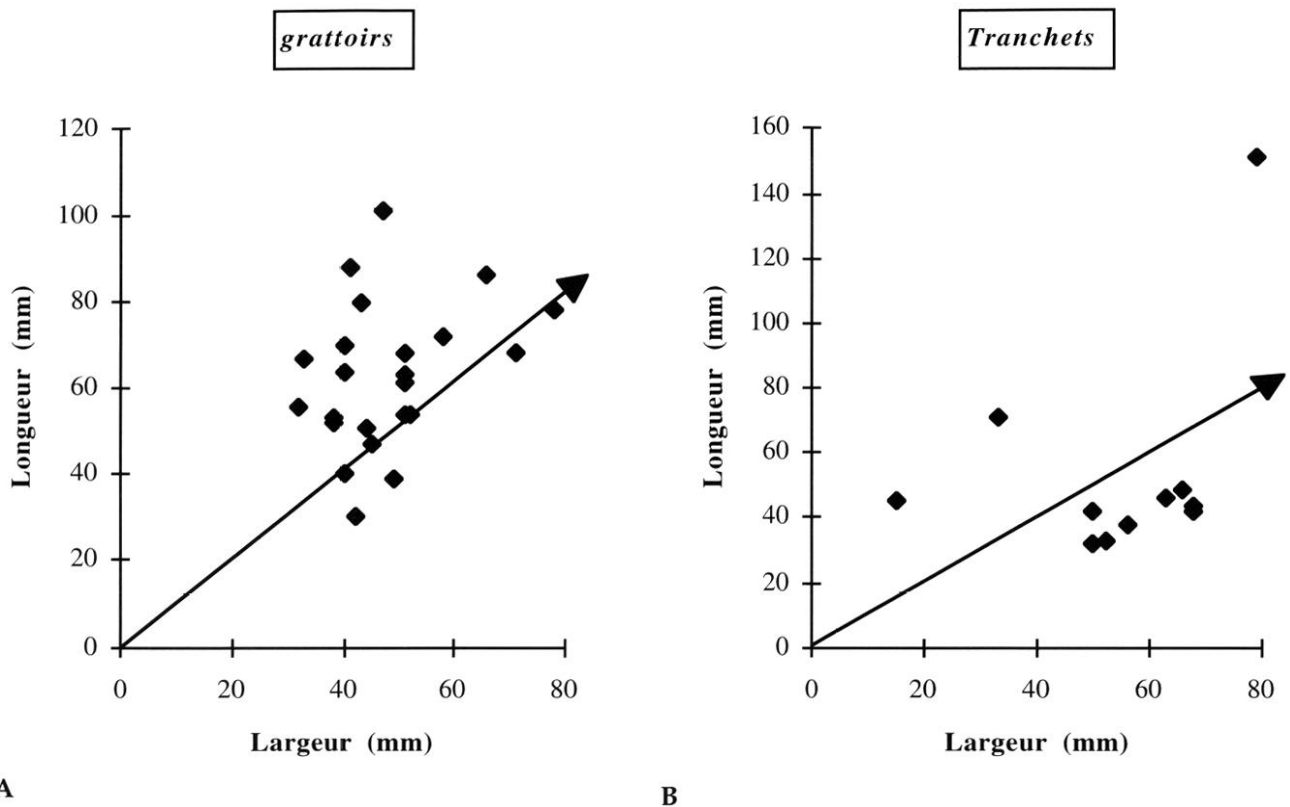


Fig. 30 : Chambly (Oise). Dimension des supports utilisés; A - pour les grattoirs; B - pour les tranchets.

d'angle sur cassure à une extrémité est associé à un burin sur troncature à l'autre extrémité de la lame.

Les lames à luisant ont toutes des morphologies différentes en fonction de la retouche. L'une d'entre elles ne porte qu'une troncature oblique sur le côté droit opposé au bord utilisé, alors que cette troncature est accompagnée d'une troncature rectiligne inverse de la base (fig. 27, n° 8) sur un autre exemplaire. Dans le troisième cas, la troncature rectiligne se développe sur tout le bord droit (fig. 27, n° 7), et dans le dernier cas, la retouche constitue un dos courbe (fig. 27, n° 6). Les troncatures sont rectilignes et localisées sur un bord, et sont typologiquement proches des lames à luisant.

Les lames utilisées se caractérisent par un lustré visible à l'œil nu sur l'un des bords (fig. 27, n° 2, 10).

Les grattoirs se caractérisent par une retouche régulière et abrupte en bout de lame (fig. 27, n° 11).

La parure

La parure est constituée de 6 fragments de bracelets constituant, après recollages, 5 bracelets différents, d'un petit fragment de bracelet dont on ne peut certifier qu'il n'appartient pas à l'un des 5 autres individus, d'une pendeloque et d'un déchet de schiste

(fig. 32). Les éléments de parure ont été réalisés dans deux matières premières distinctes : le schiste, majoritaire, et la céramique.

Un seul fragment de bracelet en céramique a été identifié au sein de ce petit ensemble (fig. 33, n° 1). Il a le plus grand diamètre, l'épaisseur la plus importante et une section ovale avec l'une des faces aplaties. Par l'ensemble de ses caractères, le bracelet en céramique se distingue des bracelets en schiste. Les différences majeures concernent la plus grande largeur et aussi la section et l'épaisseur. En effet, tous les bracelets en schiste ont une section plate, de forme rectangulaire aux bords arrondis. L'épaisseur des bracelets est comprise entre 6 et 10 mm, ce qui est en moyenne deux fois moins épais que celui en céramique.

Ceci est probablement lié à la matière première utilisée pour la confection de ces bracelets. En effet, le schiste de couleur gris-vert, a une structure particulièrement feuilletée, le rendant assez fragile et surtout nécessitant une fracturation des plaquettes dans l'épaisseur, en suivant les plans de clivage du schiste. Cette fragilité s'observe sur certains fragments qui font l'objet d'une desquamation de la surface (fig. 33, n° 2). Le polissage des surfaces, lorsqu'il est conservé, a été soigneusement fait afin de régulariser les contours et de masquer les traces de mise en forme. On peut ainsi penser que l'un

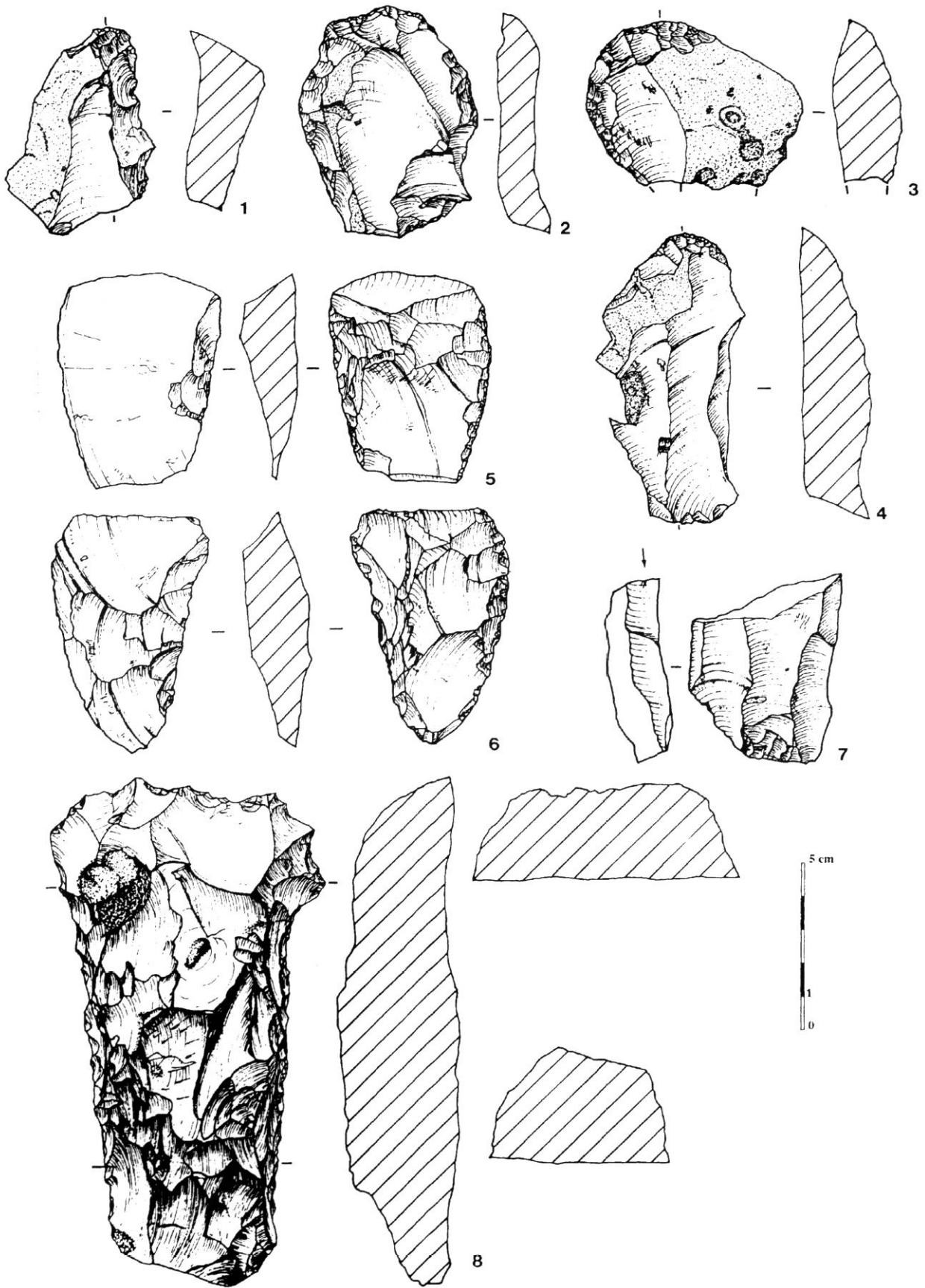


Fig. 31 : Chambly (Oise). Outillage sur éclat; 1 - denticulé; 2, 3 et 4 - grattoirs; 5, 6, et 8 - tranchets; 7 - burin.

Type	état	matière première	dia int.*	la*	épaisseur*	section
bracelet	1 fragm.	céramique	90	25	16	ovale
bracelet	2 "	schiste	72	23	7,5	plate
bracelet	1 "	"	70	19	10	"
bracelet	1 "	"	50	15	6,4	"
bracelet	1 "	"	58	20	6,6	"
pendeloque	entier	"			6,6	
déchet		"		49	4	

* en mm

Fig. 32 : Chambly (Oise) Décompte de la parure.

d'entre eux (fig. 33, n° 3) n'a jamais été fini. Les deux faces portent des incisions parfois profondes et le bord interne est sinueux et irrégulier. Un seul exemple a fait l'objet de réparations. L'artisan a réalisé les trous de réparation en perforant les fragments de bracelets par un mouvement circulaire avec un outil de silex probablement et en attaquant simultanément les deux faces. Dans l'un des cas, le décalage dans le positionnement sur les deux faces de l'outil en silex a failli aboutir à ce que les trous ne se rejoignent pas. Les diamètres intérieurs sont assez petits et les deux fragments les plus petits n'ont probablement pas été portés par des adultes.

La pendeloque a probablement été réalisée sur un fragment de bracelet (fig. 33, n° 4), mais les transformations successives à son changement de statut ont fortement modifié sa forme originale. On peut penser cependant que le trou de suspension est un ancien trou de réparation de bracelet. L'une des extrémités a été amincie, mais la pièce manque de finition qui aurait probablement permis de supprimer les surfaces de fracture et de régulariser le contour.

Le déchet de schiste est issu d'une matière première qui semble légèrement différente par sa couleur brune. Il n'est cependant pas possible de le certifier par une simple observation macroscopique. De forme grossièrement circulaire, cette petite plaquette a une épaisseur maximale de 4 mm et est donc beaucoup plus fine que les bracelets. Sur la tranche, en trois endroits différents, les traces d'une usure ou d'un léger polissage sont nettement visibles, et il pourrait s'agir d'une rondelle centrale issue de la confection des bracelets, en admettant alors, qu'elle ait été amincie après son détachement.

Le matériel en grès

Le matériel en grès est composé de 32 pièces (fig. 34) qui se répartissent entre des fragments de meules, des broyons, des éclats issus de la mise en forme des blocs de grès et des fragments de grès bruts.

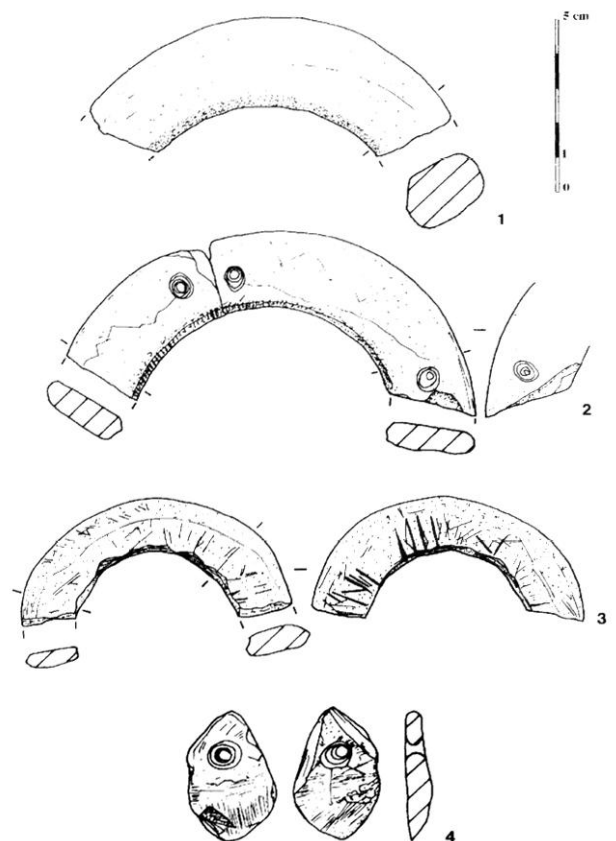


Fig. 33 : Chambly (Oise). Parure; 1 - bracelet en céramique; 2, 3 - bracelets en schiste; 4 - pendeloque en schiste.

	Nombre	Poids*
meule ou fragments	6	2388
broyon	4	477
éclats de débitage	10	643
fragments bruts	12	274
TOTAL	32	3782

* en grammes

Fig. 34 : Chambly (Oise). Décompte du matériel en grès.

Les fragments les plus volumineux sont sans conteste les fragments de meules bien qu'aucune pièce ne soit complète. Trois meules différentes (l'une d'entre elles se compose de deux fragments remontés) peuvent être identifiées en fonction des caractères morphologiques et de la matière première. Deux matières premières différentes semblent avoir été utilisées : deux meules ont été confectionnées dans un grès de couleur gris clair à cœur, à grain fin et à structure homogène, alors que la troisième a été façonnée dans un grès de couleur beige, à grain très fin et très compact. Les deux autres fragments sont très petits mais appartiennent à d'autres individus.

Les observations typologiques et technologiques sont limitées dans la mesure où aucune pièce ni aucune surface de travail ne sont entières. La mise en forme des blocs de grès, bien que non observable directement sur les meules, est attestée par la présence des éclats de débitage. Les fragments de grès bruts résultent probablement aussi de la mise à gabarit initiale. Les stigmates de la taille intentionnelle sont parfois difficiles à lire sur le grès et il est possible qu'une partie de ces pièces soit des éclats de taille.

Seule une pièce a conservé deux des bords anciens de la pièce nous donnant sa largeur (125 mm). Les épaisseurs mesurables sur 2 pièces sont de 41 mm pour l'une et de 66 mm pour l'autre. Trois meules ne présentent qu'une surface de travail. Dans l'un des cas, elle est très nettement concave et fortement polie ; dans le second, la surface de travail est plate et présente un piquetage dense que l'utilisation et le polissage n'ont pas fait disparaître. Le troisième fragment est très petit et la partie active très limitée. Dans les deux autres cas, deux surfaces de travail sont visibles : sur le seul fragment étudiable, les deux surfaces de travail sont différentes, l'une est plate et l'autre concave. L'intensité du polissage ne permet pas de détecter une éventuelle préparation antérieure des surfaces.

Les broyons, dont les quatre fragments se réduisent à trois individus différents (deux des fragments appartiennent au même outil bien que nous n'ayons pas réussi à les raccorder), sont dans deux cas réalisés dans des grès à forte teneur en quartz. La fragmentation importante limite également les observations typologiques.

SYNTHÈSE ET COMPARAISONS

La présentation conjointe de ces deux sites trouve une double justification dans leur proximité géographique et dans leur contemporanéité permettant de proposer une discussion sur leurs éventuelles relations. Le fait d'avoir été fouillés dans le

cadre d'une même opération préventive, l'autoroute A16, reste finalement plus anecdotique.

L'attribution chronologique au groupe de Villeneuve-Saint-Germain résulte de l'analyse du mobilier, dont certains éléments, bien qu'en quantité peu importante, permettent de rattacher ces deux occupations à la phase finale telle qu'elle a été définie par C. Constantin (CONSTANTIN 1985).

Le mobilier céramique n'est probablement pas le plus significatif. Compte tenu de l'état du matériel, seuls les décors modelés ont été conservés. Aucun décor imprimé ou incisé n'a été trouvé sur les deux sites étudiés. La présence d'un vase comportant une ligne de boutons saillants sous le bord, associée probablement à un cordon disposé en oblique sur le vase, à Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise), peut être mise en parallèle avec des éléments provenant des sites de Sainte-Pallaye (CARRÉ 1986), de Passy-sur-Yonne "la Sablonnière" (CARRÉ 1998), tous deux dans l'Yonne, de Bucy-le-Long "la Fosse Tounise", dans l'Aisne (ILETT *et alii* 1995), ou encore de Neauphle-le-Vieux, dans les Yvelines (GILIGNY *et alii* 1996), tous attribués par les auteurs à la fin du Villeneuve-Saint-Germain. Sur le site de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) fouillé en 1994 par G. Lecoz (LECOZ *et alii* 1994), et situé dans la vallée de la Seine à environ 28 km à vol d'oiseau du site de Champagne-sur-Oise, une unité d'habitation comportant une partie des poteaux de la maison et les fosses latérales a été mise en évidence. Le mobilier issu des fosses était principalement de la céramique sur laquelle ont pu être observés des décors de cordons disposés en oblique au-dessus des anses et des boutons rapportés sous le bord.

Les caractéristiques de l'industrie lithique permettent de s'orienter également vers cet horizon chronologique. La place importante des tranchets dans l'industrie sur éclat (16,4 %) trouve des comparaisons sur le site de Passy-sur-Yonne (Yonne) où cette catégorie représente 9,6 % de l'outillage (BOSTYN 1994) ou encore à Courcelles-sur-Viosne, dans le Val-d'Oise (3 %, DEGROS *et alii* 1984, BOSTYN 1994) et à Viller-Sous-Saint-Leu, dans l'Oise (BOSTYN, 1994), géographiquement plus proches, ou à Léry dans l'Eure (5 %, BOSTYN 1994). Par contre, l'absence de cet outil sur le site de Bucy-le-Long, dans l'Aisne (ALLARD 1995) apparaît comme de plus en plus étonnant, mais seule la fouille d'autres sites de la fin du Villeneuve-Saint-Germain dans cette région permettrait de comprendre s'il s'agit d'une particularité régionale ou économique. Par la matière première utilisée, les quelques fragments de haches polies et/ou herminette du site de Chambly en grès-quartzite restent un peu exceptionnels. Ce type d'outil existe sporadiquement sur certains sites mais est réalisé soit en silex comme à

Neauphle-le-Vieux, dans les Yvelines (GILIGNY *et alii* 1996), soit en roche métamorphique exogène au Bassin parisien comme à Passy-sur-Yonne, à Trosly-Breuil (Oise) ou encore à Jablines “la Pente de Croupeton” en Seine-et-Marne (BOSTYN 1994). La place prépondérante des burins dans l’outillage, en particulier sur lame, est totalement conforme à la structuration des outillages de ce groupe culturel mise en évidence sur les autres sites contemporains (BOSTYN 1994, AUGEREAU 1993)

Si les matières premières, Sénonien local et Bartonien pour les principales, sont celles représentées traditionnellement sur les sites contemporains dans le nord du Bassin parisien, les productions présentent un caractère original, particulièrement pour ce qui concerne le silex bartonien. En effet, la présence d’éclats dans cette matière première sur les deux sites mérite un commentaire. À Champagne-sur-Oise, l’homogénéité des éclats et leur remontage permettent d’affirmer que l’on est en présence ici d’un ensemble cohérent issu du débitage sur place d’éclats issus d’un même fragment de plaquette. Par contre, ceux provenant du site de Chambly sont aisément attribuables à la chaîne opératoire laminaire, mais les éclats appartiennent à un stade déjà avancé de la mise en forme des nucléus à lame. Seules des hypothèses peuvent être proposées ici pour expliquer cette dernière situation, le fait que le matériel provient d’une unique structure faisant obstacle à une interprétation définitive. Soit les éclats provenant des phases initiales de mise en forme des plaquettes sont représentés sur le reste du site, auquel cas on peut penser que le silex tertiaire bartonien a été ramené brut depuis les gîtes de matières premières localisés à 10 km minimum du site, soit les néolithiques ont transporté des plaquettes à un stade déjà avancé de la mise en forme, ce qui expliquerait l’absence des déchets caractéristiques des premières étapes de la production laminaire. Il est donc malaisé actuellement, compte tenu de nos connaissances sur ces sites, de les intégrer dans le schéma plus général de l’organisation des productions en silex durant le Villeneuve-Saint-Germain dans le Bassin parisien (BOSTYN 1994, 1997; AUGEREAU 1993). On peut affirmer néanmoins que ces sites ne sont pas situés aux deux extrémités de la chaîne de production des grandes lames en silex tertiaire (site producteur d’un côté, site receveur de grandes lames de l’autre) mais se trouvent dans une position intermédiaire comme les autres sites de la vallée de l’Oise (BOSTYN 1994, 1997).

La difficulté réside ici dans le fait que l’on raisonne dans les deux cas sur des sites dont l’occupation semble à première vue peu dense, et dont on a du mal à évaluer la représentativité. Les phénomènes d’érosion post-dépositionnelle et les handicaps liés

à la faiblesse des surfaces décapées semblent être les deux causes majeures que l’on peut invoquer pour expliquer ces problèmes.

Dans le cas de Chambly “la Fosse aux Moines”, il est très probable que le site a subi une érosion assez importante. En effet, la localisation sur une légère pente et la faible profondeur des structures sont des critères déterminants dans l’évaluation de l’état de conservation du site (LANGOHR 1990). Compte tenu de l’orientation des fosses, tout au moins de la fosse 153, et de la présence de deux poteaux au nord de celle-ci, on peut raisonnablement avancer l’hypothèse que le site de Chambly correspond aux restes d’un habitat très érodé. La faiblesse de la surface décapée dans le secteur des fosses néolithiques ne permet cependant pas d’envisager une quelconque organisation de ce village.

À Champagne-sur-Oise, l’occupation du Néolithique ancien semble également restreinte ainsi qu’en témoignent la faible densité des structures et l’impact très limité de la fréquentation de cette berge de l’Oise sur l’environnement. Les activités agro-pastorales et les indices de déforestation en bordure de chenal sont probablement à mettre en relation avec les aménagements des anciens bras de l’Oise qui ne sont effectifs, d’après les datations obtenues sur les poteaux en chêne, qu’à partir de la fin du Néolithique. Aucune donnée palynologique (travaux C. LEROYER) n’est disponible pour les phases anciennes du Néolithique ce qui ne permet pas d’évaluer l’impact de la présence des hommes sur leur environnement proche dans ce secteur, et donc indirectement d’estimer la durabilité de leur implantation. L’organisation des fosses 18 et 19, bien que situées à proximité l’une de l’autre, n’autorise pas une interprétation plus globale du site. La profondeur non négligeable des fosses ne va cependant pas dans le sens d’une forte érosion qui aurait fait disparaître la totalité des autres structures potentielles. Il faudrait en effet supposer une faible profondeur de l’ensemble des autres fosses, ce qui, compte tenu des éléments de comparaison que nous possédons sur les autres sites contemporains, est difficilement envisageable. Les sites érodés, où les poteaux sont absents et où l’organisation du village n’est pas directement lisible, comme sur les sites de Bucy-le-Long, dans l’Aisne (ILETT *et alii* 1995) et de Trosly-Breuil, dans l’Oise (BOSTYN 1994) dans la vallée de l’Aisne, ou encore celui de Longueil-Sainte-Marie dans la vallée de l’Oise (ARBOGAST *et alii* 1993), présentent la caractéristique d’avoir des fosses de profondeur assez constante. Par ailleurs, les alignements des fosses selon des axes parallèles orientés globalement est-ouest sont systématiques et confirment leur statut de fosses latérales d’habitation. Nous sommes donc amenés à considérer ces fosses comme étant isolées, c’est-à-

dire comme n'étant pas associées à une maison d'habitation. Il reste à discuter du terme "isolée". En effet, de nombreux sites comportent des fosses à l'intérieur de l'aire villageoise, non associées à des bâtiments comme à Jablines en Seine-et-Marne (BOSTYN *et alii* 1991), Bucy-le-Long, dans l'Aisne (*op. cit.*) par exemple, mais dont le mobilier ne présente pas de spécificité et est de type domestique. Par contre, on ne connaît pas actuellement de fosses indépendantes de toute structure d'habitat. Pour illustrer ce cas de figure, il faudrait pouvoir bénéficier de vastes surfaces entièrement décapées, ce qui ne s'est encore jamais présenté. Dans la mesure où les secteurs situés de chaque côté de l'emprise de l'autoroute n'ont pas fait l'objet de recherches, il ne sera pas non plus possible de se prononcer pour les fosses de Champagne-sur-Oise.

On comprend ici tout l'intérêt d'essayer de comprendre des sites comme celui de Chambly "La Vigne à l'Intrigue". C'est la notion même de site archéologique qu'il est alors possible de discuter. La fréquentation de lieux extérieurs à la zone d'habitat à proprement parlé est bien évidemment difficile à prouver archéologiquement même si elle est réelle. Les activités de chasse, de pêche ou d'abatage d'arbres pour la construction des maisons sont rarement détectables car elles n'ont laissé que des traces fugaces au sol, qu'une empreinte ténue dans le paysage. Nous avons pu, en effet, détecter à 500 m au nord du village néolithique de Pontpoint dans l'Oise (ARBOGAST *et alii* 1998), des zones fréquentées par les néolithiques grâce à la fouille de chablis ayant livré du mobilier archéologique comparable à celui provenant du village. En dehors d'un contexte comme celui du suivi archéologique systématique des sablières de la vallée de l'Oise, ces structures n'auraient probablement pas été fouillées ou n'auraient pu être interprétées. Des activités comme l'abattage et le dépeçage des animaux par exemple ont pu être réalisées un peu à l'écart des maisons d'habitation et nécessiter la mise en place de foyer ou le creusement de fosses, structures dans lesquelles on n'a pas forcément rejeté de nombreux déchets culturellement significatifs. Des relations de cette nature pourraient parfaitement exister entre les sites de Chambly "La Fosse aux Moines" et de Chambly "La Vigne à l'Intrigue", mais il aurait fallu bénéficier d'un décapage intégral de l'emprise de l'autoroute et d'une étude plus intense du secteur de "La Vigne à l'Intrigue" pour pouvoir dépasser le stade d'hypothèses interprétatives sur l'occupation de cette zone.

CONCLUSION

Les sites de Chambly et de Champagne-sur-Oise témoignent donc de l'occupation de cette zone de

confluence à la phase finale du Villeneuve-Saint-Germain. La colonisation de la petite vallée secondaire de l'Esches, s'est faite précocement, dès le Rubané récent du Bassin parisien, ainsi qu'en témoigne le site d'habitat rubané de Chambly « Le Clos de la rivière » (BOUCNEAU *et alii* 1996; HERBAUT, MARTINEZ 1997), et de façon durable jusqu'à la fin du Néolithique.

La nature domestique de ces implantations peut être discutée, en particulier pour le site de Champagne, mais cette présentation conjointe des sites de Chambly et de Champagne était l'occasion de soumettre l'hypothèse de l'existence probable de fosses de nature différente, de discuter de la notion de site, voire à plus grande échelle de celle d'un terroir, et d'envisager une possible complémentarité entre des sites contemporains.

Les perspectives de recherches offertes par cette région sont donc très prometteuses et la poursuite des travaux dans cette zone de confluence est largement souhaitable dans les années à venir; elle permettra probablement de mieux comprendre l'évolution de l'occupation de ce territoire durant le Néolithique.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD P. (1995) - *L'industrie lithique du groupe de Villeneuve-Saint-Germain des sites de Bucy-le-Long (Aisne)*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 2 vol. 121 p, 77 fig.

ARBOGAST R.-M, BOSTYN F., PRODÉO F., VALENTIN B. (1993) - « L'occupation Villeneuve-Saint-Germain du site de Longueil-Sainte-Marie "La butte de Ruys" (Oise) », Actes du colloque néolithique de Paris, 1989, DAF, n° 39, p. 26-40.

ARBOGAST R.-M, BOSTYN F., LORIN Y., PRODÉO F. (1998) - « Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Pontpoint "le Fond de Rambourg" (Oise) », communication au colloque inter-régional sur le Néolithique de Bruxelles, octobre 1997. *Anthropologie et Préhistoire*, 109, p. 41-62.

AUGEREAU A. (1993)- *Évolution de l'industrie du silex du Ve au IVe millénaire avant J.-C. dans le Sud-Est du Bassin parisien*. Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 3 vol.

AUGEREAU A., BOSTYN F. (1997) - « Évolution des industries lithiques entre le Villeneuve-Saint-Germain et le Cerny dans la France du Nord », Actes du colloque de Nemours "La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au

Néolithique", mai 1994, *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France*, Ed. A.P.R.A.I.F., n° 6, p. 25-38.

BOSTYN F. (1994) - *Caractérisation des productions et de la diffusion des industries lithiques du groupe néolithique du Villeneuve-Saint-Germain*. Thèse de Doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 2 vol., 745 p.

BOSTYN F. Dir. (1994) - *Rapport de fouilles de sauvetage sur l'habitat néolithique de Trosly-Breuil "les Obeaux" (Oise)*. Service Régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 70 pages.

BOSTYN F. Dir. (1996) - *Poses "Sur la Mare" et le Néolithique ancien de la boucle du Vaudreuil*. DFS, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, 2 vol.

BOSTYN F. (1997) - « Characterization of flint productions and distribution of the tabular Bartonian flint during the early neolithic (Villeneuve-Saint-Germain period) in France » dans *Man and Flint*, Actes du VIIe International Flint Symposium à Varsovie, septembre 1995, Ed. par R. Schild et Z. Sulgostowska, Institute of Archaeology and Ethnology Polish Academy of Sciences, Warszawa, p. 171-184.

BOSTYN F., HACHEM L., LANCHON Y. (1991) - « Le site néolithique de la Pente de Croupeton à Jablines (Seine-et-Marne) : premiers résultats », Actes du XVe colloque inter-régional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 22 et 23 octobre 1988), *A.R.P.E.P.P.*, p. 45-82.

BOSTYN F., ANDRÉ M.-F., LANCHON Y., MARTIAL E., PRAUD I. (1997) - « Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Poses (Eure) » dans Jeunesse Ed. *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*. Actes du XXIIe colloque inter-régional sur le Néolithique, Strasbourg, oct 1995. *Cahiers de l'Association pour la promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, supplément n° 3, p. 447-466.

BOUCNEAU N., BOSTYN F., MARTINEZ R. (1996) - « Chambly "Le Clos de la Rivière" : un site rubané récent très occidental ». Actes du colloque inter-régional de Dijon sur le Néolithique, octobre 1991, *Revue Archéologique de l'Est*, XIVe supplément, p. 271-294.

BREART B. (1990) - *Trosly-Breuil : sur les traces des premiers agriculteurs*. Catalogue de l'exposition, Ed. de l'A.P.P.A.H., 25 pages.

CARRE H. (1986) - « Précisions sur le faciès d'Augy-Sainte-Pallaye et son extension », Actes du

colloque sur le Néolithique de Caen, octobre 1983, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 1, p. 125-135.

CARRE H. (1998) - « Les choix des Danubiens dans la décoration de leur céramique à Passy (Yonne) ». *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du colloque inter-régional sur le Néolithique de Poitiers, octobre 1994, mémoire XIV, p. 359-382.

CONSTANTIN C. (1985) - *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, *BAR International Series 273 (I et II)*, General Editors, Oxford, 329 p., 295 fig.

DEGROS J., SIMON Ph., TARRETE J., WYNS R. (1984) - « Une fosse néolithique à Courcelles-sur-Viosne (Val d'Oise) », Actes du IXe colloque sur le Néolithique, Compiègne *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 31-48.

DURAND J.-C., BOGUZEWSKY A., DELATTRE V., GEBHARDT A., LEROYER C., LIMONDIN N., MARCH R., VERTONGEN S. (1997) - *Étude des occupations néolithiques, protohistoriques et historiques dans la plaine alluviale de la Seine à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Le site du "Closeau"*. Document Final de Synthèse, Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France, Saint-Denis.

DURAND (J.-C.), KRIER V. (1993) - *Les traces d'occupation dans la plaine d'inondation de l'Oise du Néolithique au Moyen Âge à Champagne-sur-Oise "Le Grand Marais"*. Rapport de sauvetage urgent. Service Régional d'Ile-de-France, Saint-Denis, 53 pages.

ILETT M., CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., avec la coll. de C. BAKELS (1995) - « Bâtiments voisins du Rubané et du groupe de Villeneuve-Saint-Germain sur le site de Bucy le Long "La Fosse Tounise" (Aisne) », XIXe colloque inter-régional sur le Néolithique, Amiens 1992. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 9, p. 17-39.

GILIGNY F., MARTIAL E., PRAUD I. (1996) - « Le Villeneuve-Saint-Germain de Neauphle-le-Vieux "le Moulin de Lettrée" (Yvelines) », *Internéo*, n° 1, p. 15-32.

HERBAUT F., MARTINEZ R. (1997) - « L'habitat rubané final du "Clos de la Rivière" à Chambly (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 9-28.

LANCHON Y., BOSTYN F., BRUNET P., CHAMBON P., LAFAGE F., VALERO C. (1994) - « Sauvetage d'un habitat et de sépultures du

Néolithique ancien à Vignely "La Porte aux Bergers", Seine-et-Marne : premiers résultats » Colloque inter-régional sur le Néolithique de Poitiers (octobre 1994), résumés des communications, p. 58-59.

LANGOHR R. (1990) - « L'homme et les processus d'érosion des sols limoneux de Belgique et du Nord-Ouest de la France », Catalogue de l'exposition *Les Celtes en France du Nord et en Belgique VIe-ler siècle avant J.-C.*, p. 211-222.

LECOZ G., BRIDAULT A., BOULAY G., DURAND J.-C. (1994) - *L'habitat VSG de la rue Marollet à Rueil-Malmaison, "ZAC Noblet IV, îlot 1" (Hauts-de-Seine)*. DFS de diagnostic archéologique, SRA d'Île-de-France, Saint-Denis, 37 pages, 43 figures.

LORQUET Ph. (1992) - *Chambly "La Fosse aux Moines" et Belle-Église "La justice Gobarde"*. Rapport de fouille. Autoroute A 16. Service régional de l'Archéologie en Picardie, Amiens.

SUMERA F., FLOTTE P. (1991) - *Les sites protohistoriques de la plaine alluviale de l'Oise à Champagne-sur-Oise "le Grand Marais" (Bronze final), "La noue" (La Tène finale), "la Pièce du Carrefour" (La Tène ancienne)*. Rapport d'évaluation. SRA de Picardie et d'Île-de-France, Amiens et Saint-Denis, 54 p., 19 fig.

SUMERA F. (1991) - *"La Noue", "la Plaine des Branlards"*. Champagne-sur-Oise. Rapport de sondage, demande de diagnostic approfondi. Autoroute A16, section L'Isle-Adam/Amiens. SRA de Picardie et d'Île-de-France, Amiens et saint-Denis, 6 p., 10 fig.